

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : Allocution prononcée par le Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique à l'assemblée générale des actionnaires. — La situation économique de la Belgique. — Les paiements de l'Allemagne. — Statistiques.

ALLOCUTION PRONONCEE

par le

GOUVERNEUR DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque Nationale de Belgique s'est tenue le lundi 24 février 1930, à 11. 1/4 heures, sous la présidence du Gouverneur de la Banque, M. Louis Franck, assisté de M. L.-J. Mahieu, secrétaire.

Après lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 26 août 1929, M. le Gouverneur a prononcé l'allocution suivante :

Messieurs,

Vous avez pris connaissance du rapport sur la marche des affaires de la Banque en 1929, marche qui est normale et favorable.

Vous me dispenserez, conformément à la tradition, de vous en donner lecture.

Je suis convaincu que vous vous associez aux regrets profonds que nous avons éprouvés à l'occasion du décès prématuré de notre régent, M. Armand Solvay. Personnalité éminente de notre grande industrie, intelligence vaste, cultivée et généreuse, M. Armand Solvay portait dignement le nom de son illustre père. Il continuait la belle tradition du mécène des arts et de la science, à laquelle le nom de Solvay est attaché.

Je dois également rendre hommage à la mémoire de notre ancien censeur, M. Modeste Roisin, qui nous avait donné sa démission, et dont j'eus alors l'occasion de vanter les services.

La Banque Nationale de Belgique pourra célébrer cette année son quatre-vingtième anniversaire: sa charte légale, contresignée par Frère-Orban, est du 5 mai 1850, et ses guichets furent ouverts le 2 janvier 1851.

J'ai eu la curiosité de rapprocher à votre intention trois chiffres essentiels pour l'activité d'une banque d'émission et pour la situation financière d'une nation, chiffres pris à la fin du premier et du dernier exercice :

A la fin de sa première année d'existence, les engagements à vue s'élevaient à 82 millions de francs ou 570 millions de notre monnaie d'aujourd'hui; en 1929, ils atteignaient 14 milliards 300 millions de francs.

Les effets escomptés et avances se montaient à 47 millions et demi ou 330 millions; ils sont aujourd'hui de 3 milliards 950 millions de francs!

Les réserves en valeur-or couvrant nos engagements en billets et comptes courants étaient de 29 millions de francs, soit 200 millions de francs actuels; elles s'élèvent maintenant à 8 milliards 560 millions de francs, non compris la réserve de change!

L'examen de ces chiffres fait constater que le multiplicateur est de 12 pour les crédits, pour lesquels nous sommes largement suppléés par les bénéfices prévus, de 24 pour les engagements à vue et de 42 pour les réserves.

Comme ces six chiffres marquent l'admirable développement et le prodigieux effort économique accomplis par notre pays au cours du dernier siècle!

Ils sont également un témoignage de la politique de la Banque Nationale, dont la fonction essentielle est la réglementation et le contrôle du crédit et de la circulation fiduciaire; ils ont pris une place de plus en plus grande dans son activité et sont assis sur des bases de plus en plus solides.

Il faudrait pouvoir suivre l'évolution de ces chiffres au cours de cette longue période, mais vous ne vous attendez pas à ce que je le fasse en ce moment.

Si, à côté de ces deux dates très éloignées, nous considérons un passé plus proche, nous faisons des constatations extrêmement réconfortantes. En voici quelques exemples, empruntés non seulement aux branches de l'activité nationale en ce moment extrêmement prospères, mais également à celles éprouvant quelque malaise.

Nos filatures de coton, lin, jute, etc. — non compris la laine et la soie, pour lesquelles les statistiques ne sont pas à jour à ces dates — comptaient environ 1 million 800,000 broches en 1913; elles en ont plus de 2 millions 300,000 en 1929. Notre production de charbon était avant-guerre de 23 millions de tonnes; elle est de 27 millions de tonnes pour 1929. Le mouvement de nos grands ports, en tonnage, a presque doublé. Notre industrie métallurgique produit 67 p. c. de plus qu'il y a quinze ans.

Ce n'est pas tout : jadis les usines de nos grandes industries étaient essentiellement localisées dans trois provinces. Aujourd'hui, elles sont répandues sur presque toute l'étendue du pays, grâce notamment à la mise en valeur du bassin houiller de la Campine et à l'électrification intensive du pays.

Mais en même temps notre agriculture, loin d'abdiquer devant l'industrie, a réalisé ce prodige que disposant de terres trop peu étendues pour suffire à alimenter directement nos huit millions d'habitants, elle s'est faite largement exportatrice à l'étranger de produits de haute valeur compensant le déficit de notre production au point de vue alimentaire et du coût des vivres importés. Si plusieurs de nos entreprises à l'étranger ont gravement souffert de la guerre, par contre, le Congo a pris depuis dix ans un magnifique essor dont un ralentissement temporaire, et d'ailleurs limité, ne peut diminuer la grandeur.

Enfin — élément de haute importance morale — le relèvement évident de la condition matérielle d'existence de nos classes laborieuses est un des phénomènes sociaux les plus réconfortants de l'après-guerre : c'est avec de plus courtes heures de travail et des salaires plus élevés que nos industriels, nos hommes d'affaires, nos financiers ont réalisé les magnifiques progrès que je viens de résumer.

C'est là un bien beau spectacle !

Si vous considérez maintenant l'activité bancaire en rapport avec cette évolution, nous faisons une constatation qui vous intéresse et qui mérite d'être notée.

La Banque Nationale, vous le savez, a pour mission essentielle de veiller sur notre circulation monétaire et sur le crédit. Mais elle se préoccupe aussi de favoriser l'expansion de nos exportations, qui sont un élément essentiel de notre balance des comptes avec l'étranger et d'une grande importance pour le change.

En parcourant récemment la répartition de nos crédits entre les différentes branches de l'activité nationale, j'étais frappé du parallélisme entre leur importance respective et le rôle joué par chacune de ces industries dans nos exportations.

Viennent au premier rang la métallurgie et ses dérivés; l'industrie textile et ses annexes au second rang; l'industrie agricole, dans ses éléments exportateurs, au troisième rang et ensuite seulement toutes les autres branches de l'activité économique. Les crédits intéressant la production sont quatre fois plus importants que ceux qui intéressent le commerce proprement dit — et vous savez que plusieurs de nos nouveaux centres industriels doivent en partie leur développement à nos comptoirs.

Je souligne également, Messieurs, l'hommage que l'on rend de toutes parts au rôle fécond et considérable que nos grandes banques ont joué dans la réorganisation de notre industrie et dans le développement de la colonie, surtout depuis la guerre. On les cite aujourd'hui en exemple à l'étranger, même dans de vieux pays de tradition bancaire, telle l'Angleterre, et c'est justice.

Tout cela fait un pays fort et sain, et quand on songe d'où nous venons et par où nous avons passé, c'est là un tableau réconfortant.

Comment pouvons-nous envisager l'avenir? Certes il y a des ombres au brillant tableau du présent.

La crise boursière a entraîné de grandes pertes, mais elle est due à des erreurs connues sur lesquelles je n'aurai pas la cruauté d'insister.

Par contre, le marché des valeurs à revenu fixe s'est sensiblement redressé.

Les valeurs à revenu fixe, rentes et obligations, ne doivent certes pas être l'unique emploi de l'épargne, mais il importe de leur rendre dans les portefeuilles bien gérés la large place qu'elles y occupèrent avant la guerre. Il importe que dans un pays comme le nôtre le capital des entreprises soit soutenu par l'épargne, mais il n'en est pas moins vrai d'autre part que les placements à revenu fixe sont essentiels à la bonne marche de l'épargne nationale.

Si ces valeurs ont, comme tous les biens, souffert pendant un temps des bouleversements de la guerre, ces risques sont passés, aujourd'hui que nous possédons à nouveau une monnaie qui fait prime sur tous les marchés du monde et qui est solidement garantie par une ample réserve-or et par l'absolue indépendance de l'institut d'émission.

Quant à nos finances publiques, elles sont en bon état, grâce à la sage et énergique politique de redressement financier suivie en ces dernières années.

Mais, Messieurs, la prospérité des finances publiques est parfois mauvaise conseillère. Il ne faut pas compromettre ces beaux résultats acquis au prix de grands sacrifices.

Vous avez sans doute été frappés comme moi par le nombre de vastes projets élaborés par les administrations communales et les corps publics ou semi-publics.

Il ne m'appartient pas à cette place d'apprécier le mérite de chacun de ces projets. Heureusement pour moi, le gouverneur de la Banque Nationale n'a pas été érigé en censeur des dépenses publiques.

Mais soucieux du crédit public, j'ai pour devoir de considérer leur total. Si tous ces projets étaient réalisés, ils représenteraient en très peu d'années une dépense de plusieurs milliards; c'est trop, beaucoup trop.

Si, comme en Angleterre, nous avons comme pratique de couvrir totalement ou en très grande partie le budget extraordinaire par l'impôt, ce ne serait qu'un demi-mal, car on n'y recourt pas régulièrement à l'emprunt comme en Belgique.

Comme il ne peut plus s'agir d'emprunter à l'étranger, où notre dette est déjà trop lourde, c'est au marché national qu'il faudra recourir.

S'il est exact que les ressources économiques du pays en impôts et en emprunts sont considérables, elles ne sont cependant pas illimitées.

Or, la dette de l'Etat seul représente 31 p. c. du budget pour la Rente proprement dite, et c'est 42 p. c. que représente l'hypothèque du passé, si nous y ajoutons la main-morte des dettes de toute nature. Il ne convient pas de l'augmenter!

Je sais bien qu'il y a eu en matière de finances publiques une méthode de guerre, et même d'après-guerre, méthode fort simple, qui consistait à dépenser d'abord, sauf à voir ensuite comment on payerait. Mais elle ne saurait convenir en temps de paix, et il faut en revenir à la formule de déterminer d'abord les ressources d'impôts et d'emprunts dont nous pouvons disposer et mesurer d'après elles, les dépenses que l'on pourrait envisager.

Je sais bien que l'on se fait quelquefois illusion en songeant aux réserves considérables dont dispose le Trésor et que gère la Banque Nationale.

On oublie que du chef des comptes chèques postaux et des produits de la liquidation des biens allemands, il y a là en grande partie des fonds de tiers dont l'Etat ne peut disposer.

On perd également de vue qu'une autre partie importante a déjà reçu des affectations aux grands travaux publics ou doit servir à des échéances.

La trésorerie de l'Etat est commode, mais elle n'a rien d'excessif. Il ne convient pas de se faire d'illusion à cet égard. En réalité, l'Etat dispose simplement d'un fonds de roulement en rapport avec l'importance du budget.

D'autres escomptent le maintien des plus-values des rendements d'impôts qui ont caractérisé notre régime fiscal dans ces dernières années.

Mais, Messieurs, dans une large mesure, ces bonis ont été dus au décalage entre deux périodes monétaires, lequel est liquidé maintenant.

D'autre part, avec les réductions d'impôts déjà décidées et qui seront consacrées par de prochains votes du Parlement, il est bien certain que cette illusion s'évanouira à son tour.

Dans le système actuel des impositions, il faut bien retenir que la marche générale des affaires a une influence décisive sur les ressources du budget.

Toutes ces considérations nous portent à la sagesse.

Au point de vue international, nous sommes menacés d'une crise qui peut être grave. Peut-être ne se déclarera-t-elle pas, avec toute l'intensité que certains redoutent.

Même si le mal ne s'aggrave pas, on ne saurait se faire chez nous illusion sur un point capital : c'est que l'avance acquise pendant plusieurs années due à la réorganisation de nos industries après la guerre et au décalage monétaire, cette avance a disparu.

Par conséquent, nous allons nous trouver sur les marchés d'exportation internationaux dans les conditions d'avant 1914, c'est-à-dire devant une concurrence très âpre et mieux armée qu'auparavant et une marge restreinte d'avantages matériels au point de vue des prix de revient. Nous sommes de taille à garder notre place comme nous le faisons avant-guerre, mais à la condition de pratiquer dans le domaine public comme dans les affaires privées une politique de sagesse et d'économie.

Si je vous ai présenté ces observations, c'est surtout à l'opinion et au grand public que je les adresse. Il est plus agréable de dépenser que d'économiser.

Je suis convaincu que les hommes publics qui portent la lourde responsabilité des affaires aux divers degrés de notre organisation et que le ministre des Finances, dont je me fais l'écho, sont décidés à gérer les finances publiques avec prudence et sagesse.

Le développement des affaires et de l'activité du pays nous permettra de célébrer le Centenaire de notre indépendance nationale dans un heureux état d'esprit. Nous pouvons nous dire que si sous ce rapport nous méritons quelque éloge, nous le devons à ces deux vertus qui n'ont jamais trompé personne, ni les hommes, ni les peuples : l'amour du Travail, l'amour de la Liberté!

LA SITUATION ECONOMIQUE DE LA BELGIQUE.

APERÇU D'ENSEMBLE.

Dans son ensemble, l'année 1929 a incontestablement constitué pour l'industrie belge une période de grande prospérité. Les rapports de nos principales banques, ainsi que ceux de bon nombre d'entreprises industrielles, soulignent cette forte activité économique.

Mais, en même temps, l'attention est attirée vers les difficultés prévues pour la production belge au cours de 1930. Depuis plusieurs mois, nous consignons ici-même, les informations permettant de suivre l'évolution du milieu économique belge et nous avons accordé une grande importance aux indices défavorables.

A l'occasion du début de l'année, il n'est pas mauvais de présenter une vue générale de la situation. Elle confirmera nos prévisions des derniers mois.

Remarquons tout d'abord que la situation mondiale influence le milieu industriel belge, étroitement dépendant des exportations, dans une mesure beaucoup plus forte que celui de France ou des Etats-Unis, par exemple, où un large marché national contribue à l'équilibre de la production.

Aussi, les faiblesses des monnaies argentine, brésilienne et espagnole, les difficultés financières de la Turquie, la baisse du métal argent, étalon monétaire de la plupart des pays d'Orient, en restreignant les achats des gouvernements et des ressortissants des puissances en cause, sont-elles susceptibles d'affecter directement nos industries textiles, verrières et métallurgiques.

D'autre part, le monde a enregistré depuis plusieurs années, mais en 1929 surtout, une tendance à la baisse de la plupart des produits sur lesquels repose le commerce international. Les marchandises suivantes ont été atteintes par ce mouvement :

Produits alimentaires agricoles : blé, orge, avoine, maïs, riz, sucre, café ;

Matières premières agricoles : coton, laine, cuirs et peaux, caoutchouc ;

Matières minérales : pétrole, zinc, plomb, étain, cuivre.

Pour les céréales, nous avons les chiffres suivants :

	Orge	Avoine	Maïs	Riz
	Canada	La Plata		Londres, Burmah 2
(Liverpool, Sh. et d. par 400 kgs.)				
1925.....	34.5	24.9	38.11	14.9
1926.....	28.10	21.2	29.10	15.4
1927.....	34.7	24.3	30.11	14.7
1928.....	34.9	27.2	38.11	13.8
1929.....	27.7	19.-	30.6	12.6

Les cours du café, dont la moyenne avait été :

	Milleis, par poids unitaire standard
1927.	26.869
1928.	35.860

se sont effondrés pendant le second semestre de 1929 à 20.500.

Le fléchissement du coton s'est accentué au cours du même semestre :

Par balle, en cents	Prix en Amérique (Midling Upland, New-York.)
Moyenne 1925	235
Moyenne 1926	176
Moyenne 1927	176
Janvier 1928	190
Avril 1928	203
Juillet 1928	215
Octobre 1928	196
Janvier 1929	202
Avril 1929	202
Mai 1929	195
Juin 1929	188
Juillet 1929	186

Pour la laine, les chiffres sont plus frappants encore ; c'est actuellement la matière première industrielle dont le prix est le moins élevé par rapport à l'avant-guerre. En un an, elle a baissé de 40 à 60 p. c. selon les qualités.

Enfin, voici, d'après le *Bulletin de la Mutuelle Solvay*, les prix à un an de distance de certains produits qui intéressent tout particulièrement notre colonie :

	1929	1930
Caoutchouc (plantation)	10	7 1/2 pence par livre
Caoutchouc (silvestre)	10	7,5 pence par livre
Cacao	445	380 francs, 50 kilogr.
Copal	410	380 francs, 100 kilogr.
Café <i>Robusta</i>	13,5	8 francs, le kilogr.
Palmistes	£ 19.7.6	£ 19.7.6 la tonne
Huile de Palme (ordinaire)	£ 33,5	£ 27,5 la tonne
Huile de Palme (épurée)	£ 36	£ 29,15 la tonne
Coton	16,5	fr. 14,5 le kilogr.
Étain	£ 223	£ 180 la tonne

Quelles sont les conséquences de cette dépression généralisée ? Elles consistent en premier lieu dans la diminution du pouvoir d'achat des agriculteurs, des éleveurs, des planteurs et des entreprises minières. Par voie de conséquence, les recettes des Etats se trouvent affectées par la diminution de revenu des

contribuables : les travaux publics sont ralentis ou suspendus. On peut cependant alléguer que cette baisse des prix est susceptible de stimuler la consommation, par conséquent de favoriser la transformation et, en dernière analyse, la production des matières actuellement en baisse. Mais ce raisonnement ne tient pas compte de facteurs fort importants : si la hausse des prix s'étend de proche en proche en suivant une évolution bien déterminée, la baisse suit à peu près la même voie, mais en sens contraire, et, de même que la hausse rencontre des résistances à divers échelons (salaires, services des entreprises concessionnaires, services contractuels ou coutumiers, la baisse est plus lente à se faire sentir pour certaines catégories de biens et de services, notamment ceux énumérés plus haut. D'où des « décalages » qui ralentissent l'adaptation générale à la baisse et créent un état de crise.

Il en résulte que les prix de vente au détail demeurent immobiles, alors que les prix de la matière brute sont déjà en baisse. Cette discordance aisément explicable entraîne automatiquement l'abstention des acheteurs escomptant la diminution des prix de détail. La situation devient d'autant plus complexe que les négociants et intermédiaires doivent cependant écouler les stocks de marchandises constitués au moment où les prix de gros étaient plus élevés et qu'ils essaient de rendre leurs pertes aussi faibles que possible, recourant, par exemple, au crédit des banques pour conserver des stocks.

On comprend donc que la baisse des prix de gros sur les marchés mondiaux est une cause de malaise, même de crise, et que la période d'adaptation doit nécessairement amener des ventes à perte, des faillites et, *in fine*, du chômage, bien que ce symptôme soit le dernier à se manifester.

L'influence de la baisse des prix se fait sentir tout particulièrement chez les agriculteurs, liés à des méthodes rigoureuses d'assolement ou réduits à la monoculture.

C'est ainsi que les fermiers du Canada et des Etats-Unis, les planteurs de coton des Etats-Unis, ceux de café du Brésil, ceux de caoutchouc de Malaisie se trouvent fortement atteints par la chute des prix des produits agricoles, chute déterminée à la fois par des récoltes exceptionnellement abondantes, par l'accroissement des superficies cultivées, conséquence souvent du protectionnisme et du nationalisme, et, enfin, par l'accroissement des rendements unitaires, conséquence de l'adoption de méthodes plus rationnelles et de l'emploi des engrais synthétiques. Signalons encore que, dans de nombreux pays, la culture de la pomme de terre fait des progrès très rapides, ce qui réduit les possibilités d'écoulement du blé, d'une part, et d'autre part restreint les débouchés des pays exportateurs de ces tubercules. Comme d'autre part, et pendant longtemps encore, le pouvoir d'achat de nombreux peuples ne leur permettra pas de se muer en acquéreurs fidèles d'une production croissante, la réadaptation des prix

des produits agricoles demeurera imparfaite, précaire, toujours menacée par une rupture d'équilibre demeurant dans l'ordre des choses.

La mévente des produits agricoles entraîne, en plus des conséquences indirectes et fâcheuses. C'est ainsi qu'en Belgique, la mévente des avoines détermine les cultivateurs à les utiliser dans l'alimentation du bétail, ce qui arrête la vente des tourteaux dans les huileries et celle des sons et issues pour les moulins. D'autre part, le prix des fermages — contractuel ou coutumier — le prix des engrais et de la main-d'œuvre, les impôts, ne sont pas automatiquement entraînés vers la baisse par le fléchissement des produits de la ferme. Ils ont un déterminisme propre qui interdit d'abord la coordination.

* * *

La crise agricole — car c'est bien d'une crise que souffre l'agriculture mondiale — est compliquée par la crise boursière universelle, qui n'a pas encore sorti tous ses effets, comme l'allure de la Bourse de Bruxelles pendant la première quinzaine de février l'a bien prouvé.

Après avoir bien souvent nié l'imminence de la débâcle boursière, on s'est énormément occupé de cette crise ces temps derniers — et pour cause.

En général, les économistes constatent que la crise boursière est bienfaisante, en dernière analyse, car elle élimine les positions faibles, fait la sélection des entreprises. Et l'on ajoute encore qu'elle produit des déplacements de richesse, favorables à la concentration des capitaux. On peut se demander si ces raisonnements, purement déductifs sont exacts.

L'ajustement se produit sans doute au bout d'un certain temps, mais les répercussions immédiates sont bien pénibles à supporter.

On doit considérer que l'économie politique, comme toutes les sciences politiques et sociales, traite avant tout de l'homme, considéré comme individu et comme membre de la société. Comme telle, la science économique doit se préoccuper des répercussions immédiates de la crise autant que de ses dernières conséquences. La science économique n'est pas finaliste, elle ne se propose pas, comme le voulaient les classiques, d'être la science des richesses; elle doit être à la fois analytique, descriptive et historique. C'est avec prudence qu'elle doit juger de la valeur des phénomènes.

Les répercussions immédiates des crises font en réalité beaucoup de victimes. Le déplacement de richesses se traduit pour elles par une diminution du pouvoir d'achat, par la perte de l'indépendance (petits patrons devenant salariés), par l'accroissement de l'offre de main-d'œuvre.

Or, le déplacement de richesses, que nous envisageons seul ici, est extrêmement important. On nous dit

bien que les crises boursières n'entraînent aucune destruction matérielle de richesses, qu'une baisse des cours ne détruit ni une usine ni un stock, etc. Mais, encore une fois, c'est adopter un point de vue purement abstrait dont la science économique ne peut plus se contenter.

Premièrement il faut considérer que la période de « boom » entraîne un accroissement des immobilisations industrielles. Elle oriente la production dans des directions nouvelles, de sorte que, loin de n'avoir que des conséquences heureuses, elle amène également des pertes et un certain gaspillage de capital. L'inexpérience des dernières couches de spéculateurs est sollicitée par des affaires véreuses ou mal étudiées ou, enfin, lancées par des entrepreneurs de bonne foi mais avec des frais de premier établissement qui doivent conduire à la faillite au premier fléchissement des prix. Il faut également tenir compte de la multiplication d'entreprises superflues, toujours favorisée par la période d'effervescence boursière. La phase descendante de la crise consacre tôt ou tard la perte du capital investi dans ces entreprises non viables, attirées par les bénéfices élevés de leurs concurrentes aux installations amorties.

La réadaptation sera d'autant plus lente que le changement d'orientation aura été plus profond.

Ce changement s'explique par le fait que, pendant la période d'effervescence du marché des émissions ainsi que de la Bourse, les entrepreneurs ont transformé en capital fixe les sommes qui leur étaient offertes. Mais ces dernières représentaient du capital circulant et même, dans bien des cas, du crédit. Il s'est donc produit un transfert entre les deux catégories de capital.

La consommation s'en trouve modifiée, puisqu'il s'est produit une raréfaction des disponibilités normalement consacrées à l'acquisition de biens directs, d'objets de grande consommation et de demi-luxe.

Si la spéculation boursière a été appuyée par le crédit, la dépression sera d'autant plus longue que l'on aura davantage anticipé sur l'épargne future: le remboursement des avances pèsera sur le pouvoir d'achat.

Ce qui explique que la crise atteint les entreprises qui ont accru leur capital fixe, dont elles ne trouvent pas à utiliser la capacité de production.

Et pour que cette dernière, accrue par l'afflux des capitaux, trouve à s'écouler, il faut que les classes non spécifiquement industrielles reconstituent leur pouvoir d'achat — ou l'industrie doit trouver de nouveaux débouchés: peuples attirés vers les grands marchés de la production industrielle contemporaine. Mais le nombre des débouchés nouveaux se réduit sans cesse, ce qui explique que des entrepreneurs américains se soient laissés séduire par le *fordisme*: développement du marché national par les hauts salaires, la vente à crédit, le protectionnisme, le conformisme des goûts et des façons de vivre.

Ce qui explique aussi les tentatives, comme celles du Federal Reserve Board, pour éliminer les crises, régulariser la vie économique.

Jusqu'à présent, ces tentatives n'ont été que médiocrement heureuses.

C'est pourquoi la crise boursière actuelle, aspect et non-cause d'ailleurs, d'une crise plus générale, doit retenir toute notre attention.

En Belgique l'expérience le prouve déjà et le prouvera encore, ne retirera pas que des bienfaits des investissements exagérés effectués depuis 1927. Qu'il résulte un gain net de cette évolution industrielle est incontestable, mais il faut compter avec les pertes, les gaspillages, etc.

La Société Générale elle-même qui a pris dans la réorganisation de la production nationale une part si brillante émet, dans son rapport annuel, un avis qui est à méditer: « La rationalisation de la production, si avancée dans certains pays, commence à peine; sa réalisation rencontre naturellement plus de difficultés en période de prospérité, parce que ses avantages n'apparaissent pas suffisants aux industriels satisfaits de leur sort ». Ayant pu réaliser des fusions et des communautés d'intérêts, grâce à l'abondance des capitaux, l'industrie devra donc encore procéder à des réorganisations internes.

La concentration implique une période d'adaptation. Mais comme la prospérité des entreprises n'a nullement été accompagnée d'une politique de relèvement des dividendes, il est à présumer que c'est, armées de fortes réserves, que nos sociétés anonymes pourront la traverser. En ceci, la concentration en Belgique se présente tout autrement qu'en Angleterre, ainsi que nous le montrerons prochainement: les fusions réalisées en Grande-Bretagne associent le plus souvent des entreprises dont la situation financière est critique, alors que, en Belgique, ce sont bien souvent les sociétés les plus fortes qui s'unissent.

* * *

Examinons maintenant quelques aspects plus particuliers de la situation économique de la Belgique. L'agriculture traverse une période fort difficile. Nous ne reviendrons pas sur la mévente des grains, du lin, du bétail et des chevaux, non plus que sur la crise des cultures betteravières.

Mais il convient de souligner que la surproduction des légumes (chicorées « witloof » et carottes, notamment) frappe durement quantité de petits producteurs que l'on s'était réjoui de voir à l'abri de la crise. Le prix des œufs est plus bas qu'en 1929. Par contre, le bas prix des grains, du maïs et des issues de moulins doit permettre aux aviculteurs de maintenir leur marge bénéficiaire.

Mais en dépit de la crise, la structure agricole ne sera pas modifiée: si les prix peu rémunérateurs des

betteraves et des chicorées pouvaient inciter les cultivateurs à en réduire la culture, la situation serait plus grave encore. Pour le lin, l'avoine et le blé la mévente est encore plus prononcée. La proportion des différentes cultures ne sera donc pas modifiée sensiblement, les avantages indirects de la betterave à sucre lui conserveront la fidélité des agriculteurs. Mais ces derniers s'endetteront, comme ils ont recommencé à le faire depuis plusieurs mois.

En province, l'impression générale au sujet des affaires, est assez pessimiste : le mouvement du commerce est fortement ralenti et le calme qui suit les fêtes de fin d'année paraît plus sensible cette année que les précédentes. Le chômage des usines à l'occasion des fêtes a été souvent prolongé, les faillites d'agents de change provinciaux se multiplient.

Les marchés anversois : café, copal, palmiste, cacao, caoutchouc, coton, laine, céréales sont très calmes; les affaires font défaut et les prix, incertains, sont presque tous en baisse. On signale à Amsterdam des faillites de courtiers en grains.

Le marasme s'accuse dans les fabriques de textiles. La soie artificielle et le lin sont particulièrement touchés; une grande fabrique de soie ne déclare aucun dividende.

Les industries du fer accusent un ralentissement de leur activité qui se répercute sur les fours à chaux et les charbonnages où une température hivernale d'une étonnante douceur a permis la reconstitution de légers stocks. On signale des renvois d'ouvriers dans les usines à zinc, dans la construction automobile. Partout la marge bénéficiaire se réduit.

Mentionnons le calme saisonnier dans les cimenteries et dans les carrières. L'industrie allumettière connaît le chômage d'un grand nombre d'ouvriers et trois fabriques sont fermées. Les diamantaires ont traversé une période fort difficile. Mais on constate un redressement rapide, et, fait important, la concurrence des tailleries du Rand paraît définitivement écartée.

La verrerie connaît une période de mévente qui entraîne l'arrêt de plusieurs usines, heureuses de pouvoir procéder à l'aise à des réparations d'outillage.

* * *

Sur le marché de l'argent règne le calme.

La Banque Nationale de Belgique a successivement ramené de 4 1/2 à 4, puis de 4 à 3 1/2 p. c. le taux de l'escompte et les grandes banques de la place ont abaissé les taux des intérêts bonifiés sur les comptes de quinzaine et sur les comptes à vue et à terme. Les reports sont bon marché. Il s'en faut cependant que le marché soit normal: le taux des hypothèques demeure très élevé, ceux des comptes-vue et de l'escompte en province restent onéreux.

La Bourse demeure fort mauvaise: les ventes dominent et les cours recommencent à baisser après une légère reprise en janvier, qui a permis de nombreuses

réalisations. L'abondance de l'argent n'apporte nul remède à une situation qui ne peut s'améliorer que par une évolution organique: il doit se produire une véritable déflation boursière et l'élimination de nombreux spéculateurs doit être considérée comme inévitable. A voir les émissions d'obligations qui se préparent, on se rend compte que les intermédiaires jugent que nombre de spéculateurs, dégoûtés des opérations sur actions, vont leur demander de les orienter vers des placements à revenu fixe. Un pareil état d'esprit, l'aisance de la Trésorerie et la forte position de la monnaie belge, expliquent également l'excellente tenue des fonds d'Etat et des communes, dont on signale des achats pour le compte d'établissements de crédit.

* * *

Comme on peut en juger par ce qui précède, nombreuses sont les raisons de considérer avec gravité l'année qui commence. Malgré le rythme encore rapide de la production industrielle, malgré l'abondance et le bon marché de l'argent, malgré l'absence de chômage (due en partie aux grands travaux et à la pénurie de la main-d'œuvre), on peut considérer que l'industrie est déjà entrée dans une période de dépression, suivant ainsi l'agriculture et la Bourse. Une grande prudence s'impose en matière de prix, de salaires, de crédit et de spéculation, afin de traverser, aussi commodément que possible, une période que l'évolution industrielle des dernières années contribuera à rendre plus aisée, la concurrence ayant été amortie par des fusions et des ententes.

OPINIONS ÉTRANGÈRES SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE.

Nous avons signalé à plusieurs reprises combien il est utile de connaître l'opinion que se font les observateurs étrangers sur la situation du pays.

Nous donnons, ci-dessous, le résumé d'articles publiés sur la Belgique en Angleterre et aux Etats-Unis.

Voici, tout d'abord, l'opinion du *Times Trade and Engineering Supplement* :

« Les stocks se reforment dans les charbonnages de Campine et du Borinage, mais la plupart des charbonnages ont des ordres pour deux mois encore. Quoique les prix soient fermes, on s'attend à ce que les charbonnages consentent des rabais à bref délai.

» Le marché métallurgique est assez ferme, malgré l'étroitesse relative des transactions. Cette fermeté est attribuée à la reconstitution du cartel de l'acier. La clouterie est en reprise limitée. Le marché intérieur est le plus actif.

» Après la mise hors feu du haut fourneau de Steinfort (1), on annonce celle d'un haut fourneau de l'Alliance-Monceau. Moncheret travaille trois jours par semaine. Certaines entreprises produisent de la fonte de fonderie au lieu de fonte basique.

» La part attribuée par le cartel de l'acier à la Belgique est basée sur la production de vingt-deux mois (1^{er} janvier 1928-31 octobre 1929).

» L'industrie du verre a reçu quelques ordres importants de l'étranger, mais les stocks sont lourds. »

Voici, d'autre part, le rapport de l'attaché commercial américain, publié dans les *Commerce Reports* du 27 janvier.

« La situation économique de la Belgique est calme, avec des ralentissements saisonniers dans diverses sections. La faiblesse persistante de l'industrie métallurgique, qui affecte aussi les industries similaires, est le principal facteur de la situation. L'avenir immédiat est incertain et il y a de fortes chances (*a considerable possibility*) pour que ce ralentissement se prolonge avant que l'on puisse distinguer une tendance nette dans l'un ou l'autre sens.

« Les facteurs favorables sont : le bon marché de l'argent, la réduction des taxes de luxe et de transmission, l'entreprise de travaux publics, la probabilité d'achats de matériel de chemins de fer et la fermeté relative des prix malgré une faible demande.

« Les facteurs défavorables sont : la situation défavorable de la production métallurgique, le niveau relativement élevé des salaires et des prix de revient et la diminution de la demande étrangère.

« La Bourse est calme mais ferme et l'abondance d'argent permet d'en espérer l'amélioration. La surabondance d'argent... est due au ralentissement des émissions et à l'inactivité de la Bourse. »

Depuis que ces lignes ont été écrites, on l'a vu, la Bourse a fléchi au lieu de se relever.

LA CONCENTRATION.

De nombreux faits relatifs à la concentration doivent être consignés, tant en ce qui concerne les fusions et communautés d'intérêt, que les ententes industrielles.

Industrie du verre.

Le cartel des Verreries Fourcault va être transféré de Bruxelles à Charleroi; il subira des remaniements d'ordre administratif.

La presse a signalé que, dans le but de soustraire les acheteurs anglais de glaces belges aux exigences du Comptoir belge, un groupe de courtiers de Liverpool avait acheté aux environs de Bruxelles les terrains nécessaires et commencé les travaux en vue de l'érection d'une vaste glacerie dissidente.

A la suite de démarches entreprises en Angleterre par le groupement des glaceries belges, un accord, d'une durée de trente ans, vient d'être conclu. Le groupe anglais renonce à son projet de construire une

(1) Steinfort a mis hors feu depuis lors un second haut fourneau et a fermé son aciérie; la quote-part de Steinfort dans le Cartel de l'Acier a été transférée à Angleur-Athus, qui contrôle Steinfort.

glacerie; par contre, il obtient certains avantages pour l'achat des glaces belges.

Le *Wochenbericht des Instituts für Konjunkturforschung*, numéro 42, du 15 janvier 1930, nous apprend à son tour que les Glaceries St-Roch, de St-Roch-Auvelais, ont pris le contrôle des Spiegenglaswerke Germania à Port-Urbach.

La Société anonyme Industrie Mécanique du Verre a absorbé la Société anonyme Verreries Mécaniques franco-belges.

Le groupe Castelain-Edmond Paul a acquis le contrôle des Verreries d'art de Familleureux, constituées en 1927. Ce groupement possède donc maintenant le contrôle sur les entreprises suivantes :

Verreries Castelain,

Verreries St. Lambert,

Verreries Ed. Paul (qui ont absorbé les Verreries de Masnuy-St-Pierre),

Verreries d'art de Familleureux.

Signalons que les quinze principales verreries de Suède ont créé un syndicat d'exportation, qui contrôlera principalement les ventes en Angleterre.

Métallurgie.

La question du renouvellement du cartel de l'acier domine la situation de cette industrie.

L'accord pour son renouvellement définitif a été obtenu malgré certaines difficultés soulevées par la Pologne, l'Angleterre et l'Allemagne. Cette dernière se plaignait de n'avoir obtenu qu'une cote-part égale à 78 p. c. de la capacité de production de ses usines. Le 13 février, une réunion tenue à Bruxelles a réglé la question de la création des comptoirs et les statuts de l'Office de répartition et d'exportation ont été mis au point.

Ils laissent aux comptoirs nationaux ou, à leur défaut, aux fabricants des produits intéressés, le soin d'établir le gros du travail de répartition à l'intérieur des pays.

En Belgique, un bureau central, à Bruxelles, concentrera les statistiques fournies par les différents comptoirs ou offices intérieurs belges, par deux bureaux de contrôle établis à Liège et à Charleroi,

Chaque producteur des différents groupes belges maintient le contact avec ses acheteurs et règle la question des crédits avec sa clientèle, ainsi que la question des prix établis sur la base des prix minima.

Ces organismes intérieurs fourniront des données aux cinq comptoirs centraux, constituant l'Office d'exportation et de répartition qui réglementent les différents produits: 1^o barres; 2^o demi-produits; 3^o profilés; 4^o grosses tôles, et 5^o feuillards.

Le siège de ces comptoirs internationaux est fixé à Luxembourg, sauf pour les demi-produits qui constituent, surtout pour la Belgique, un produit standard; en conséquence, le siège en a été fixé à Bruxelles,

A la tête de chacun de ces comptoirs, qui ne s'occupent que de statistique et de surveillance et contrôlent les différents groupes au point de vue du dépassement de la cote d'exportation, se trouve le Comité directeur du produit. Celui-ci a pour mission de s'occuper de toutes les affaires administratives concernant son groupe et de prendre les premières mesures prévues pour le dépassement de la cote d'exportation.

Enfin, les cas graves d'indiscipline seront soumis au Comité directeur du Cartel de l'acier.

Les cotes d'exportation respectives sont calculées sur la base d'une période de références qui comprend l'année 1928 et les dix premiers mois de 1929.

Pour le marché intérieur, les cotes seraient fixées par l'excédent de la cote de production, fixée par le Comité directeur du Cartel de l'Acier, diminuée de la cote d'exportation.

En cas de diminution des ventes à l'intérieur, il a été convenu que la cote d'exportation serait augmentée de 50 p. c. du chiffre de diminution.

En cas d'augmentation des ventes à l'intérieur, tous les membres, indistinctement, devraient réduire leur cote d'exportation de 50 p. c. du tonnage vendu en surplus à l'intérieur. Ainsi se trouverait garantie la possibilité d'une répartition plus équitable des tonnages à exporter, les groupes moins actifs à l'intérieur pouvant enregistrer une trop forte augmentation de leurs exportations. Cette augmentation ne peut, de ce fait, dépasser 25 p. c. de la cote de base, sauf pour les forges françaises pour lesquelles ce pourcentage peut atteindre 35 p. c. de la cote prévue.

De même, compte tenu de l'ébranlement du marché d'exportation français pendant la période de référence, les usines françaises ont obtenu que leur cote d'exportation soit augmentée de 60 p. c. de la diminution des ventes à l'intérieur, au lieu de 50 p. c. attribués aux autres membres.

Le Comité directeur du produit s'occupera également, lorsqu'il s'agit des ventes des quatre groupes : belge, français, allemand et luxembourgeois, des transferts de spécifications et des nivellements dans les tonnages vendus, prévus pour les différents groupes. Ce mouvement sera surveillé à l'intérieur de chaque groupe par les comptoirs nationaux respectifs.

En cas de dépassement des cotes d'exportation (5 p. c. au moins), une amende, proportionnelle au chiffre de dépassement, sera appliquée pour tous les produits. Cette amende pourra atteindre 15 shillings par tonne pour les demi-produits, barres, poutrelles et feuillards, et 10 shillings pour les tôles, ce dernier chiffre en tenant compte de la moindre concurrence dans ce produit.

En cas de récidive de la part d'un groupe, la question pourra être déférée au Comité directeur du Cartel de l'Acier, qui aura le pouvoir d'appliquer une amende en rapport avec la gravité du fait.

Une ristourne adéquate sera accordée aux groupes qui restent en dessous de leur cote d'exportation.

En Belgique, les comptoirs de vente sont administrés par les entreprises suivantes :

Comptoir des poutrelles (Sambre-et-Moselle et Providence) ;

Comptoir des demi-produits (Clabecq, Alliance-Monceau et Espérance-Longdoz) ;

Comptoir des fers marchands (Angleur-Athus, Métallurgique du Hainaut et Thy-le-Château) ;

Comptoir des tôles (Clabecq, Ougrée et Boël).

Le Cartel de l'Acier a relevé les prix de vente depuis le 15 février, de 2/6 à la tonne.

Nous avons signalé l'adhésion des Usines Boël au Comptoir des Boulonneries Gilsoco, organisme de vente en commun des usines suivantes :

Usines Gilson, à La Croÿère ;

Boulonneries Cambier, à Morlanwelz ;

Boulonneries de La Louvière ;

Usines Boël, à La Louvière ;

Boulonneries Meurice, à Gilly ;

Boulonneries du Martinet, à Monceau-sur-Sambre ;

Forges et Laminoirs de Baume, à Haine-St-Pierre.

A la suite de cette entente étroite entre les principales usines du pays de Charleroi et du centre, le « Comptoir des Boulonneries » société coopérative à Charleroi, a été dissout.

On trouvera, ci-dessous, extraits de l'« Usine », des renseignements sur des cartels auxquels participe l'industrie belge :

« Au **Syndicat International du fil machine**, l'on cherche à endiguer la concurrence et à enlever au marché une bonne partie de son déséquilibre d'autrefois. On a déjà fixé des cotes pour les marchés les plus importants, comme le Japon et l'Angleterre, et il est probable qu'un certain nombre d'autres marchés extérieurs seront également contingentés. L'on veut donc, petit à petit, scinder la cote d'exportation globale et variable des différents groupes en plusieurs parties, dont certaines (sinon toutes), ne pourraient plus varier au profit des cotes intérieures. On a l'air de vouloir régulariser minutieusement le partage des marchés les plus importants ou les plus menacés par une concurrence inconsidérée, dût-elle venir des rangs des adhérents du cartel.

» Il en est de même de l'**Entente des producteurs de fonte de moulage, français, belges et luxembourgeois**. On sait que la vente à l'intérieur de la Belgique est réglée par un comptoir de vente proprement dit. Il en est différemment de l'exportation qui se trouve uniquement réglée par une entente des prix, entente qui paraît avoir reçu quelques accroc dans ces derniers temps. Sous l'influence de la mauvaise tendance du marché, quelques producteurs ont accordé des ristournes, qui n'étaient pas prévues par les conventions. Ce procédé a désorganisé les marchés suisse et italien. On a donc décidé de contingenter les deux marchés et d'attribuer

à chaque groupe une certaine cote de participation. Le travail est à peu près terminé. Cette cote influence les prix, fixés d'un commun accord, et régleme indirectement la production, du moins jusqu'à un certain point. La concurrence sera endiguée et le marché en deviendra ainsi meilleur pour les producteurs. Les producteurs de fonte de moulage ont inventé une nouvelle formule: leurs prix d'exportation ne seront plus des prix uniques et invariables; ce seront des prix minima laissant une marge suffisante à ceux qui, par leur forte organisation commerciale, peuvent obtenir des prix plus élevés que ces prix minima. Les nouveaux prix marquent sur les anciennes cotations une différence de 2 à 3 shillings. »

Automobiles.

Nous signalons plus loin que les usines Minerva et la Fabrique Nationale ont ajouté à leur entente commerciale un accord industriel.

On se souviendra que nous avons suivi de près les tentatives de concentration de l'industrie européenne des automobiles, tentatives qui échouèrent l'an dernier. Nous avons à ce moment signalé tout l'intérêt de ces pourparlers qui, malgré leur échec, constituaient un signe des temps et une base de discussions futures.

La question est à nouveau d'actualité, car des négociations se poursuivent en ce moment, entre les divers producteurs européens, afin d'arriver à déterminer leurs gouvernements respectifs à restreindre l'importation des automobiles américaines.

Les Américains s'attachent, dès à présent, à rendre inopérante cette campagne protectionniste. L'augmentation des droits de douane sur les automobiles montées, importées dans les divers pays européens, avait déjà amené la Ford Motor Co. et la General Motors Co. à édifier dans les ports européens des usines d'assemblage des pièces détachées, importées des Etats-Unis.

Il est actuellement question que les compagnies américaines édifient en Europe, à côté de leurs ateliers de montage, des fonderies destinées à fabriquer les moteurs, lourdement taxés en douane.

Les fabricants américains sont donc décidés à contre-carrer les projets des producteurs européens, en implantant sur le Vieux-Continent la fabrication des automobiles américaines.

Produits chimiques.

Le rapport de la Société Générale nous apprend que la « grosse industrie chimique poursuit son développement avec facilité, à la faveur de l'organisation des marchés des produits de base (acide sulfurique et engrais) et de l'entente pour la vente du sulfate de soude et du sulfure de sodium ».

La Société anonyme Industrielle de Pont-Brûlé absorbe la Société anonyme Cappellenbosch-Extensions. Le capital de la nouvelle compagnie sera de 9 millions.

Il a été assez fortement question d'un cartel international des prix pour la vente de l'azote.

La Belgique traite l'azote principalement comme sous-produit, mais les autres pays en ont fortement développé la production directe. L'accord dont il est question, et qui est considéré comme assez précaire dans les milieux allemands, serait un premier pas vers une entente plus étroite.

Selon le *XX^e Siècle*, les producteurs belges et allemands de l'azote ont décidé à Paris de maintenir les prix convenus pour la campagne prochaine du printemps.

D'autre part, les producteurs belges et français auraient décidé, en principe, de donner leur adhésion au cartel de l'azote.

Ce cartel, dont nous avons déjà parlé, groupait jusqu'à présent les producteurs synthétiques anglais (Imperial Chemical Limited) et allemands (I. J. Farben) et les producteurs de nitrates naturels chiliens (intérêts anglais et américains).

Il s'agissait surtout d'une convention de prix et d'un partage des marchés.

Les producteurs belges et français, dirigés en France par le groupe Kuhlmann et en Belgique par l'Union Chimique, se sont tenus assez longtemps en dehors de cette entente internationale.

Mais il apparut bientôt que les producteurs allemands exportaient à des prix en dessous des prix de revient belges et français, grâce à des avantages dus aux conditions de la production en Allemagne et, peut-être, à la pratique du *dumping* employé ici comme moyen de pression.

La Belgique cherche à développer sa production et le « Boerenbond », gros consommateur d'engrais, a investi des capitaux dans l'industrie de l'azote.

La « Société franco-belge pour la fabrication du Caoutchouc régénéré » a absorbé la « Manufacture de caoutchouc usines Bernard ».

Banques.

Signalons la fusion de la Société anonyme anversoise pour l'Entreprise de Travaux publics ou privés et de la Société anonyme d'Entreprises financières et commerciales en une société anonyme dénommée Entreprises Immobilières, Financières et Commerciales, au capital de 32.750.000 francs.

On annonce la fusion prochaine, en une banque dénommée *Bank Unie*, au capital de 20.000.000 de francs, de l'Algemeen Beleggingskantoor, la Banque de l'Arrondissement d'Anvers, la Handelsbank, la Fondsen Bank et l'Algemeene Spaar- en Hypotheekbank.

Une importante firmé d'agents de change de Bruxelles vient de se constituer en société anonyme, au capital de 14 millions de francs.

Armements maritimes.

Le mouvement de concentration de la flotte de commerce se poursuit par la fusion en une seule compagnie des divers armements qui s'étaient engagés dans cette voie en créant des communautés d'intérêt.

A la suite d'une réunion de plusieurs ministres, représentant les intérêts de l'Etat dans le Lloyd Royal Belge, avec les administrations des sociétés, la fusion du Lloyd Royal Belge et de la Compagnie Belge Maritime du Congo a été décidée.

Le capital de la nouvelle société s'élèvera à 150 millions de francs et la flotte aura un tonnage de 350.000 tonnes D. W. environ.

Charbonnages.

La Société anonyme des Charbonnages Réunis de Roton-Farciennes et Oignies-Aiseau va absorber la Société des Agglomérés d'Oignies et reprendre éventuellement une concession des charbonnages de Saint-Roch-Auvelais.

Le charbonnage de l'Arbre Saint-Michel absorbe le charbonnage du Pays de Liège aux Awirs.

Les charbonnages de Wérister vont fusionner avec les charbonnages de l'Est de Liège.

Industrie textile.

La Cotonnière de Braine-le-Château a porté son capital de 10 à 12 millions pour absorber la Société en commandite simple « Usines Gérard frères », filature de coton à Braine-l'Alleud. La Cotonnière de Braine-le-Château fait partie du groupe de la Banque Belge du Travail.

Les Usines de la Vesdre ont acquis, à Anderlecht, les installations qui appartenaient aux Filatures Unwin.

La « Fabrique Gantoise de Couvertures » est absorbée par les « Filatures et Tissages Coloniaux ».

La filature et tissage de coton « Société anonyme Anciens Etablissements Pipyn », à Gand, a procédé à une augmentation de capital, à laquelle participent :

La Banque de Flandre et de Gand,

Et cinq sociétés textiles :

La Société coopérative La Textile (11.856 titres) ;

Société anonyme Anciens Etablissements Félix Beer-naerts (3.000 titres) ;

Société anonyme Union Cotonnière (2.857 titres) ;

Société anonyme Usines Cotonnières de Belgique (2.857 titres) ;

Société anonyme Ferdinand Lousbergs (1.430 titres).

Electricité.

Un accord serait à la veille d'être conclu au sujet de la répartition des influences dans l'industrie électrique

belge. Il réglerait définitivement le conflit entre producteurs et distributeurs et permettrait la rationalisation de cette importante industrie.

La Société Générale et la Sofina, par l'intermédiaire de l'Electrobel, se partageraient l'influence dans le domaine des entreprises électriques.

L'accord, de caractère industriel, intéresserait aussi la Société Electricité et Traction, filiale de la Société Générale. A la suite de cet accord, deux directeurs de la Société Générale entreraient au Conseil de la Sofina et deux administrateurs de la Sofina au Conseil d'Electricité et Traction. Les actions de contrôle de l'Electrobel seraient réparties par parts égales entre la Société Générale, la Banque de Bruxelles, la Banque de Paris et des Pays-Bas, la Mutuelle Solvay et la Sofina (1).

Signalons encore la fusion de la « Compagnie Générale de Railways et d'Electricité », de la « Compagnie belge des Chemins de fer réunis » et de la « Fédération d'Entreprise de Transports et d'Electricité » en vue de la constitution de la société « Compagnies réunies d'Electricité et de Transports (Electrorail) », au capital de 350 millions de francs.

Intérêts belges à l'étranger.

La Société anonyme Eternit a pris un intérêt dans la Deutsche Asbestzement A. G., Berlin.

Les Tanneries Van Cutsem, de Bruxelles, ont acquis plus de 50 p. c. du capital de l'Aachener Lederfabrik. C'est la deuxième tannerie belge qui, à notre connaissance, prend des intérêts dans une entreprise rhénane.

Ciments et matériaux de construction.

Les « Briqueteries Bauchot » viennent d'absorber la Société anonyme « La Brique de parement ».

Une importante firme de matériaux de construction de Bruxelles, la Société en nom collectif Cantillana, s'est transformée en société anonyme au capital de 7.260.000 francs.

La Société anonyme des Etablissements Dutoit frères vient d'entrer dans l'Union des Cimenteries.

A Gand, il s'est produit une fusion entre deux sociétés d'entreprises immobilières.

MARCHÉ DE L'ARGENT, COMMERCE DE BANQUE ET SPÉCULATION.

On trouvera ci-dessous notre tableau des émissions effectuées par les sociétés anonymes belges.

(1) Cet accord a été officiellement annoncé dans la presse au moment où nous ne pouvions plus modifier la mise en page.

1 = 1.000 francs	Constitutions de sociétés	Augmentations de capital	Emissions d'obligations	Total des émissions	Apports autres qu'en espèces
Décembre 1928	250.270	461.580	—	711.850	87.499
Décembre 1929	313.974	518.535	1.000	833.509	141.999
Année 1928	6.312.470	5.938.630	11.880	12.262.980	1.955.792
Année 1929	7.800.965	6.928.418	236.560	14.965.943	3.065.222

L'année 1929 a donc connu une très grande activité financière, traduite par le chiffre, encore jamais atteint, de 14.965 millions de francs d'émissions.

Ces données appellent certaines réserves :

1° Le rythme des émissions s'est fortement ralenti au cours du second semestre (1). Il s'agit surtout, en ce qui concerne les dernières opérations, de la réalisation d'émissions annoncées au cours des réunions d'actionnaires tenues plusieurs mois auparavant, ainsi que d'opérations de régularisation : remboursement de débits en banque, etc. Le ralentissement de l'industrie du bâtiment prouve que les immobilisations sont, en grande partie, suspendues.

2° Les fusions sont intervenues pour une large part dans ces opérations, ce qui réduit considérablement le montant des capitaux frais appelés réellement.

On constatera que, bien que très faibles encore, les émissions d'obligations reprennent quelque importance. Il est plus que probable que ce mouvement s'accroîtra encore en 1930.

En effet, des opérations importantes sont annoncées : notamment, l'emprunt de la Ville de Bruxelles, d'un montant de 400 millions, 5 1/2 p. c., au taux de 97.

Le Grand-Duché de Luxembourg va également émettre un emprunt de 100 millions du type 6 p. c. brut. Mais il est probable que cet emprunt intéressera surtout les Bourses de Luxembourg et d'Amsterdam.

Les entreprises belges qui avaient abandonné cette dernière place paraissent de nouveau disposées à y retourner : le 3 février, la Société anonyme John Cokerill a émis publiquement à Amsterdam pour un montant de 3.000.000 de florins, des obligations de 6 p. c. faisant partie d'un emprunt plus important. L'émission a eu lieu à 95 1/2 p. c. et elle a rencontré un vif succès.

Le 29 janvier ont été introduits en Bourse d'Amsterdam des certificats de 10.000 francs de l'emprunt 6 p. c. de la Ville de Liège 1929, d'un montant de 200 millions.

* * *

Le 14 novembre, la Banque Nationale de Belgique avait ramené de 5 à 4 1/2 p. c. son taux d'escompte. Le 31 décembre a suivi une nouvelle diminution de 1 p. c., ramenant le taux à 3 1/2 p. c. Cette décision de notre institut d'émission n'est pas isolée, on le sait : la plupart des banques centrales d'Europe : France, Angleterre, Allemagne, Pologne, Pays-Bas et les Banques de Réserve Fédérale des Etats-Unis ont toutes procédé à des mesures semblables. Mais la

Banque Nationale de Belgique s'est arrêtée à un taux très bas qui, en fait, n'est supérieur qu'à celui de la Banque de France.

Les banques de Bruxelles ont immédiatement abaissé le taux des dépôts à vue, à terme et en compte de quinzaine. Le taux des reports est actuellement fort bas. Cependant, le *call-money* reste assez cher et se payait encore 3 p. c. le 6 février.

Cependant, les disponibilités en banque sont importantes, ce que l'on peut vérifier par le mouvement des comptes courants particuliers à la Banque Nationale de Belgique :

		En millions de francs
1929	Janvier 3.....	675
	» 10.....	522
	» 17.....	472
	» 24.....	477
	» 31.....	325
	Février 7.....	494

		En millions de francs
1930	Janvier 2.....	984
	» 9.....	786
	» 16.....	646
	» 23.....	737
	» 30.....	464
	Février 6.....	359

Les banques maintiennent donc de fortes liquidités.

Cependant, en province, les taux restent élevés, tant pour les dépôts que pour les opérations productives.

Mais, contrairement à des espoirs assez vains, le bon marché de l'argent n'a nullement aidé la Bourse. La crise dont celle-ci est atteinte depuis plus d'un an n'a que peu à voir avec le loyer des capitaux. C'est une crise organique, amenée par les exagérations de cours des dernières années. L'annonce de dividendes plus élevés, le bon marché des capitaux, n'empêchent pas les ventes de dominer les achats et les faibles reprises sont aussitôt mises à profit pour des réalisations importantes. Le terme, malgré les offres de capitaux en report, demeure inactif après des excès dérouterants.

Les liquidations pèseront encore longtemps sur le marché, qu'il serait dangereux de galvaniser artificiellement.

(1) Nous donnons ci-dessous les statistiques relatives aux émissions des sociétés anonymes en janvier. Le total de janvier 1930 est inférieur de plus de 50 p. c. à celui de 1929 et les augmentations de capital ne dépassent pas de beaucoup 30 p. c. des chiffres correspondants de 1929.

1 = 1.000 francs	Constitutions de sociétés	Augmentations de capital	Emissions d'obligations	Total des émissions	Apports autres qu'en espèces
Janvier 1929	1.644.504	656.858	1.260	2.302.622	605.716
Janvier 1930	675.225	237.646	100.000	1.012.871	432.490

La Société Générale a acheté un nouveau paquet d'actions du Wiener Bankverein, qui lui donne le contrôle de cet établissement, dans lequel elle était intéressée depuis de nombreuses années. Le Wiener Bankverein céderait à l'Electrobel une partie de son portefeuille de valeurs électriques.

Signalons, enfin, la création de la Compagnie des Grands Elevages Congolais, qui entretiendra 20.000 têtes de bétail sur les terres apportées par le Comité Spécial du Katanga. Le capital est fixé à 30 millions. Les souscripteurs principaux sont : Boerenbond, Crégeco, Elevage et Alimentation du Katanga, Banque Lambert, Philippson, outre le Comité spécial.

LES GRANDS TRAVAUX.

Au moment où l'activité de l'industrie privée marque une tendance au ralentissement et où les exportateurs belges rencontrent des difficultés croissantes par suite d'une restriction générale de la consommation, il est heureux que l'Etat soit à même, grâce à la sage gestion de ses finances, de faire entreprendre d'importants travaux publics. Les villes et communes, en recourant de nouveau à l'emprunt, grâce à l'évolution des conditions du marché, vont également pouvoir procéder à des entreprises de grande envergure. Ces travaux, ainsi que la réfection des routes, contribueront certainement à amortir, tant pour le capital que pour la main-d'œuvre, les conséquences de la dépression mondiale.

* * *

Il a été procédé en janvier à l'adjudication d'un nouveau bassin et de travaux accessoires entre l'Escaut et le bassin-canal du port d'Anvers. Le devis évaluait le travail à 125.000.000 de francs.

Ont eu lieu également les adjudications relatives à la fourniture de quatre remorqueurs, de six barges à déblais et de ponts roulants.

La Société Nationale des Chemins de fer belges poursuit l'exécution des grands travaux qui intéressent le port d'Anvers. Signalons la mise en service de deux premiers faisceaux de voies à la gare maritime d'Oorderen-Wilmarsdonck. On travaille activement, à la mise en état d'un troisième faisceau, dont la mise en exploitation aura lieu, probablement cette année-ci encore.

Les travaux de la mise à quadruple voie de la ligne Malines-Anvers sont commencés.

D'autre part, la première section du canal a été adjudgée à la firme L. Monnoyer et Fils, de Bruxelles. Celle-ci avait soumissionné pour un syndicat composé de la Hochtief A. G., Essen (40 %), de Dyckerhoff et Wydmann A. G., Berlin (40 %) et d'elle-même (20 %).

En l'état actuel des choses le creusement du canal soulève des questions de main-d'œuvre dans la région de Liège où la pression des charbonnages de Campine se fait sentir et où on doit commencer à embaucher des ouvriers étrangers.

Aussi, comme l'a indiqué le ministre des Travaux publics, « le cahier des charges de la première section du canal Anvers-Liège n'impose pas à l'entrepreneur l'emploi exclusif de la main-d'œuvre nationale. » D'autre part, « le matériel le plus important nécessaire pour les terrassements proprement dits ne se fabrique pas en Belgique »; c'est ce qui explique que la préférence n'a pas été donnée à des firmes purement nationales.

Si la dépression économique venait à s'accroître, les questions de main-d'œuvre, comme nous le disions plus haut, se modifieraient.

INDUSTRIE DU CHARBON.

On trouvera ci-dessous les statistiques officielles de la production :

Production, stocks et nombre de jours d'extraction.

	Production	Stock à la fin du mois	Nombre moyen de jours d'extraction
	(Tonnes)		
NOVEMBRE 1929 :			
Couchant de Mons	497.530	87.130	24,0
Centre	362.480	65.920	23,8
Charleroi	649.000	50.080	24,1
Namur	35.630	2.740	24,1
Liège	459.080	49.890	24,0
Limbourg	302.190	48.790	25,0
Le Royaume	2.305.910	304.550	24,1
DÉCEMBRE 1929 :			
Couchant de Mons	469.690	88.490	23,0
Centre	347.340	63.220	23,0
Charleroi	632.860	63.490	22,9
Namur	34.080	6.380	23,0
Liège	460.660	53.220	24,0
Limbourg	291.990	47.080	23,0
Le Royaume	2.236.620	321.880	21,0
OCTOBRE 1929	2.280.290	280.060	25,7
SEPTEMBRE 1929	2.132.010	278.020	24,7
AOUT 1929	2.219.910	308.960	25,7
JUILLET 1929	2.230.920	322.860	26,2

Nombre d'ouvriers de différentes catégories.

MOIS	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS :			
	à veine	du fond (ouvriers à veine compris)	de la surface	Fond et surface
1929, Décembre	21.009	111.851	45.769	157.620
1929, Novembre	20.808	111.036	46.335	157.371
1929, Octobre	19.600	104.048	45.193	149.241
1929, Septembre	19.109	100.348	44.673	145.021
1929, Août	19.273	100.837	45.185	146.022
1929, Juillet	19.012	96.819	46.685	143.504

Production par journée de présence.

MOIS	Production par journée d'ouvrier :		
	à veine	du fond (y compris les ouvriers à veine)	du fond et de surface réunis
	(Kilogrammes)		
1929, Décembre	4.991	838	585
1929, Novembre	4.602	842	588
1929, Octobre	4.535	833	575
1929, Septembre	4.517	840	575
1929, Août	4.487	841	574
1929, Juillet	4.479	844	575

Fours à coke.

	Production (Tonnes)	Consommation de charbon			Nombre d'ouvriers
		belge	étranger	total	
1929, DÉCEMBRE :					
Couchant de Mons	47.040	64.830	2.310	67.140	796
Centre	66.790	83.470	9.710	93.180	894
Charleroi	122.760	109.100	57.300	166.400	970
Liège	132.120	53.490	126.980	180.470	1.582
Autres provinces	125.420	15.590	155.760	171.350	1.918
Le Royaume	494.130	326.480	352.060	678.540	5.364
1929, NOVEMBRE	489.540	321.150	351.450	672.590	6.332
1929, OCTOBRE	498.990	320.480	367.620	688.090	6.299
1929, SEPTEMBRE	488.250	304.070	369.200	673.270	6.254
1929, AOÛT	503.820	307.670	376.080	683.750	6.241
1929, JUILLET	505.640	318.450	377.340	695.780	6.236

Fabriques d'agglomérés de houille.

	Production (Tonnes)	Consommation de charbon	Nombre d'ouvriers
Couchant de Mons	9.950	8.960	72
Centre	19.020	17.110	112
Charleroi	94.420	85.020	747
Namur	6.110	5.570	23
Liège	34.080	31.480	205
Décembre 1929	163.580	148.140	1.159
Novembre 1929	166.670	150.830	1.146
Octobre 1929	174.070	163.460	1.115
Septembre 1929	164.280	148.410	1.108
Août 1929	168.090	151.940	1.118
Juillet 1929	163.770	148.210	1.113

La situation des charbonnages est certainement plus calme et l'on constate que depuis septembre les stocks ont augmenté de 40.000 tonnes environ. Mais les stocks demeurent fort réduits, malgré cette récente mise au tas, et la période de froid qui sévit au moment où ces lignes sont écrites contribuera certainement à augmenter la demande de charbons domestiques qui forment une partie importante des stocks. Depuis octobre, les effectifs ouvriers se relèvent en même temps que le rendement individuel. Le nombre des ouvriers est remonté de 145.000 en septembre à 157.000 en décembre. La fin des travaux agricoles, le ralentissement dans l'industrie du bâtiment et dans la métallurgie expliquent ce retour des ouvriers vers les fossés.

Le charbonnage de Horloz a décidé de cesser l'exploitation de la concession Saint-Nicolas, peu rémunératrice. Le charbonnage André Dumont a atteint le maximum de production journalière avec 7,639 tonnes.

La situation commerciale se présente comme suit: bien qu'évoluant vers un état moins florissant, sous l'action du ralentissement des affaires en sidérurgie, verrerie et aux industries consommatrices de houille, la situation demeure favorable.

Cependant, le compartiment des charbons domestiques a beaucoup souffert de la clémence insolite de l'hiver. Le Centre et le Bassin de Charleroi sont particulièrement intéressés à l'écoulement de ces charbons.

Les prix ne haussent plus et la marge bénéficiaire reste satisfaisante. La concurrence étrangère, surtout anglaise, est active pour les charbons gras et demi-gras et le Comptoir des Charbons éprouverait des difficultés à placer les charbons médiocres.

INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE.

Voici les statistiques officielles de la production:

Produits bruts (fonte et acier).

1929	HAUTS FOURNEAUX		ACIÉRIES
	Nombre de hauts fourneaux en activité	Production de fonte en tonnes	Production d'acier brut (non compris les pièces moulées) Tonnes
NOVEMBRE :			
Hainaut	25	165.700	160.960
Liège	22	126.300	127.270
Autres provinces	11	48.060	35.200
Le Royaume	58	340.060	323.430
DÉCEMBRE :			
Hainaut	25	166.910	153.920
Liège	22	127.620	129.100
Autres provinces	11	45.620	29.520
Le Royaume	58	340.150	312.540
Octobre	58	360.510	357.510
Septembre	57	346.750	337.120
Août	57	347.540	354.990
Juillet	56	347.370	345.090

Produits finis (fer et acier).

1929	ACIÉRIES		FABRIQ. DE FER
	Production de pièces d'acier moulées	Production d'aciers finis	Production de fers finis
NOVEMBRE :			
Hainaut	5.530	143.590	8.670
Liège	1.780	122.000	990
Autres provinces	2.300	20.260	2.260
Le Royaume	9.610	285.850	11.920
DÉCEMBRE :			
Hainaut	5.670	144.440	7.690
Liège	2.080	114.800	1.140
Autres provinces	2.610	24.490	6.890
Le Royaume	10.360	283.730	15.720
Octobre	11.250	315.610	12.920
Septembre	9.820	288.150	11.810
Août	10.310	305.860	14.350
Juillet	10.840	298.330	13.120

Le *Moniteur des Intérêts Matériels* du 6 février publie le tableau des hauts fourneaux belges au début du mois en cours :

RÉGIONS ET USINES	FOURNEAUX			PRODUCTION PAR 24 HEURES					
	existants	à feu	hors feu et en constr.	Affinage		Moulage		Acier	
				H. F.	T.	H. F.	T.	H. F.	T.
HAINAUT ET BRABANT :									
Sambre et Moselle	7	7	—	—	—	—	—	7	1.770
Moncheret	1	1	—	—	—	—	—	1	100
Thy-le-Château	4	4	—	—	—	—	—	4	660
Hainaut	4	4	—	—	—	—	—	4	850
Monceau	2	2	—	—	—	—	—	2	400
La Providence	5	5	—	—	—	—	—	5	1.550
Clabecq	4	3	1	—	—	—	—	3	600
Boël	3	2	1	—	—	—	—	2	400
Totaux	30	28	2	—	—	—	—	28	6.330
LIÈGE :									
Cockerill	7	7	—	—	—	—	—	7	1.404
Ougrée	7	6	1	—	—	—	—	6	1.395
Angleur-Athus	10	8	2	—	—	—	—	8	1.375
Espérance	4	4	—	—	—	—	—	4	600
Totaux	28	25	3	—	—	—	—	25	4.774
LUXEMBOURG :									
Halanzuy	2	2	—	—	—	2	160	—	—
Musson	2	2	—	—	—	2	183	—	—
Totaux	4	4	—	—	—	4	343	—	—
Totaux généraux :									
1 ^{er} février 1930	62	57	5	—	—	4	788	53	11.104
1 ^{er} janvier 1930	62	57	5	—	—	4	336	53	11.134
1 ^{er} février 1913	55	49	6	1	85	4	280	44	6.611

Dans son ensemble, l'industrie métallurgique belge subit un ralentissement de son activité, marqué par :

Le maintien des réductions de production décidées par le Cartel ;

Le déséquilibre entre la production de fonte et celle d'acier ;

La mise hors-feu de hauts fourneaux, la nécessité de réparations n'expliquant pas à elle seule cette décision ;

La cession d'une partie des commandes des usines allemandes et luxembourgeoises affiliées au Cartel à des usines belges moins bien pourvues (Information de l'*Agence Economique et Financière*).

En fonderie et en boulonnerie, les prix sont faibles et les marchés extérieurs difficiles à conserver. En fonderie, on prévoit une situation difficile dans un délai assez rapproché. Cependant une firme liégeoise a enlevé une commande de 5.000 tonnes de canalisations d'eau pour la ville d'Athènes.

Dans les tôleries, on travaille pour le magasin.

CONSTRUCTION MÉTALLIQUE.

La situation demeure bonne. Si les commandes de l'étranger sont de plus en plus rares et de moins en moins rémunératrices, le marché intérieur, actif, permet aux ateliers de conserver un carnet de commandes

bien garni. Les commandes envisagées par la Société Nationale des Chemins de fer et par les entrepreneurs des grands travaux assurent aux ateliers belges une certaine stabilité dans la production, facilitée par la régularité des approvisionnements, fortement compromise pendant la période de grande activité de l'industrie lourde.

Parmi les commandes pour l'extérieur, citons :

2 fourgons et 30 wagons de 35 tonnes pour le Congo, 50 wagons-trémie et 32 wagons à minerai pour le Maroc, 3 locomotives Golwé pour les colonies françaises.

Dans les usines de serrurerie, toutes syndiquées, les prix sont élevés et les ordres nombreux. La fabrication dans les poêleries, est entravée par le manque de main-d'œuvre et les délais de livraison sont très longs. La fabrication des chaînes est moins active par suite du ralentissement de l'exportation. En pointeries et tréfileries, la situation est mauvaise en ce qui concerne l'exportation, que régissait une entente aujourd'hui rompue. A l'intérieur, le cartel maintient les prix. La grosse et la petite chaudronnerie souffrent du manque de commandes.

AUTOMOBILES.

Les usines Minerva, par suite de la crise boursière, avaient enregistré un ralentissement des ventes en novembre et décembre.

Pendant le mois de janvier, cependant, une reprise s'est produite. En décembre, la vente des poids lourds s'effectuait à raison de 100 unités mensuellement.

L'accord commercial avec la Fabrique Nationale a été doublé d'une entente industrielle, comportant un programme d'achats en commun de matières premières et la mise à l'étude d'une nouvelle voiture de 15 C.V. dont certaines pièces, tels le moteur et le radiateur, seraient différentes suivant qu'elles sortiraient de l'une ou de l'autre usine, mais dont les autres pièces seraient de fabrication identique et se feraient en partie dans les ateliers de la Fabrique Nationale et en partie dans ceux de la Minerva. Cette nouvelle voiture pourrait faire la concurrence sur le marché mondial aux automobiles Ford et Citroën.

On signale des renvois importants d'ouvriers dans l'ensemble de l'industrie automobile. Ils sont dus en partie à la mévente, en partie à la réorganisation technique. On signale que la situation des représentants des marques américaines est assez difficile, les usines des Etats-Unis les ayant contraints de prendre livraison — et de payer — les voitures que leurs contrats les obligent à écouler annuellement. Généralement, les usines font preuve d'une certaine tolérance, mais l'importante mévente aux Etats-Unis depuis octobre, non suivie par une restriction proportionnelle de la production, les a obligées à exiger l'exécution des contrats avec les intermédiaires européens.

INDUSTRIE DES MÉTAUX NON FERREUX.

L'administration des mines publie les chiffres suivants :

Production de zinc brut.

	En tonnes
1929, décembre	17.630
1929, novembre	17.200
1929, octobre	17.060
1929, septembre	15.880
1929, août	15.990
1929, juillet	16.670

La situation des industries du zinc demeure difficile et la rupture du cartel a encore compliqué la situation. Le prix du zinc demeure à 20 £, contre 26 £ il y a un an et une usine a éteint deux fours. Elle va établir un roulement dans le personnel, afin d'éviter le chômage. On prévoit que de nouveaux fours seront mis hors feu.

INDUSTRIE DU VERRE.

Verreries.

Décembre a enregistré un nouveau ralentissement des affaires, notamment en ce qui concerne les verres de qualité supérieure que le marché américain ne demande plus. Au cours du même mois, afin d'éviter la

mise en stocks et la baisse de prix, le Comptoir Fourcault a décidé la mise en chômage pour deux mois de cinq bassins, dont ceux des Verreries de Mariemont. En janvier, la situation a été légèrement meilleure, mais les usines désignées par le Comptoir ont continué à chômer, ce qui n'a pas empêché le stock d'augmenter.

Selon la *Revue du Travail* cinq jours étaient arrêtés au premier janvier et la moitié de la production seulement s'écoulait. Les usines actives occupent le personnel de celles qui sont en chômage.

Les prévisions pessimistes quant aux verreries à bouche ne se sont pas complètement réalisées.

Glaceries.

Les usines continuent à être prospères, malgré la diminution de l'activité de l'industrie automobile.

Gobeleteries.

La situation demeure bonne; la demande de verre taillé est, toutefois, ralentie par suite de l'élévation des prix résultant des exigences des tailleurs de verre.

Un cartel des gobeleteries est sur le point d'être créé par toutes les usines belges faisant partie des groupements du Centre, du Borinage et de Liège, et par trois gobeleteries isolées. Il comprendrait vingt-six établissements et réglerait les prix.

CARRIÈRES, CIMENTERIES ET MATIÈRES PLASTIQUES.

Les cimenteries sont entrées dans la période de ralentissement saisonnier; le marché intérieur doit se ressentir quelque peu de la réduction d'activité de la bâtisse. Cependant, celle-ci est en partie atténuée par la clémence de l'hiver qui a permis la continuation de nombreux travaux. Le marché extérieur donne lieu à des indications nettement contradictoires. Le Sénat américain a rejeté le projet de loi relevant les droits sur le ciment importé aux Etats-Unis, mais ce marché continue à perdre de son importance.

Les prix sont stationnaires en chaux hydraulique et pulvérisée.

Les fours à chaux de la vallée de la Meuse ont eu à subir les conséquences de la diminution d'activité de l'industrie métallurgique.

Les ciments Portland artificiel ont quelque peu haussé.

En faïencerie, la situation est assez mauvaise; les industries des produits réfractaires, de la céramique et des terres plastiques conservent un bon courant d'affaires.

Les carrières de porphyre de Lessines jouissent d'une situation favorable, le ralentissement saisonnier étant très faible.

Les carrières et scieries de marbre sont également fort actives. Celles de phosphates ont une activité inférieure à la normale. De même on note un léger ralentissement dans l'extraction des terres plastiques et du sable.

L'enlèvement des briques se poursuit de manière satisfaisante.

Laine.

Conditionnements publics de Verviers et de Dison.

Mouvement comparatif	Décembre			Janvier à fin décembre			Janvier		
	1927	1928	1929	1927	1928	1929	1928	1929	1930
Laines, blousses, déchets lavés et carbonisés	3.064.734	2.237.811	1.870.158	29.112.890	29.549.389	27.903.431	2.847.843	2.445.382	2.055.567
Fils cardés	16.737	31.444	34.142	331.374	336.022	471.099	22.070	34.028	55.834
Laines peignées	95.770	224.655	118.571	1.584.323	2.107.644	2.328.120	135.053	240.885	95.710
Fils peignés	584.911	489.713	502.403	6.816.593	5.958.848	5.682.865	504.046	501.666	448.221
Simplement pesé ..	358.966	242.050	235.283	2.912.190	3.143.352	3.139.561	259.154	223.790	167.731
	4.121.118	3.225.673	2.760.557	40.757.370	41.095.255	39.525.076	3.768.166	3.445.751	2.823.063

Stocks en peignés dans les peignages à façon de Belgique.

	Novembre	Décembre	Janvier
Mérinos	867.826	898.297	932.402
Croisés	1.799.695	1.786.790	1.737.441
	2.667.521	2.685.087	2.669.843

Le calme prévaut dans les filatures, mais il n'y a pas de chômage dans les tissages. La bonneterie travaille activement, mais pour la préparation de la saison d'été, ce qui gonfle les stocks.

Coton.

On trouvera, ci-dessous, les cotations officielles du marché de Gand.

FILÉS DE COTON	Décembre 1929				Janvier 1930				
	6	13	20	27	3	10	17	24	31
18a. Amérique sur fuseaux	23,25	23,25	23,—	23,—	23,—	23,—	23,25	23,25	22,50
30a. Amérique sur fuseaux	25,50	25,50	25,25	25,25	25,25	25,25	25,50	25,50	24,75
18a. 2 Amérique dévidé	25,—	25,—	24,75	24,75	24,75	24,75	25,—	25,—	24,25
30a. 2 Amérique dévidé	28,50	28,50	28,25	28,25	28,25	28,25	28,50	28,50	27,75
18a. Fuseaux Western	20,50	20,50	20,25	20,25	20,25	20,25	20,25	20,25	19,50
16a. Canettes Oomrah	19,—	19,—	18,75	18,75	18,75	18,75	18,75	18,75	18,—

On a coté, à Anvers, le coton du Congo (le kg. c. i. f. Anvers, suivant qualité):

Le 5 décembre 1929	fr.	15,— à 15,50
Les 12 et 19 décembre 1929		14,50 à 15,—
Le 2 janvier 1930		15,— à 15,50
Le 9 janvier 1930		14,75 à 15,25
Le 16 janvier 1930		15,— à 15,50
Le 23 janvier 1930		15,25 à 15,75
Le 30 janvier 1930		14,25 à 14,75
S/s. « Albertville »	Tonnes	84
S/s. « Mambika »		38
S/s. « Gaboon »		127
S/s. « Elisabethville »		124
S/s. « Stanleyville »		118
S/s. « Matadi »		85
S/s. « Mayumbe »		210

Le début du mois de décembre dénotait une tendance meilleure que les mois précédents. On estimait que le prochain rapport du Bureau de l'Agriculture des Etats-Unis donnerait pour la récolte probable un chiffre inférieur à celui du mois précédent. De plus, le pourcen-

tage élevé de cotons non livrables en filières contribuait également dans une certaine mesure au raffermissement des cours.

Le rapport du Bureau, publié le 9 décembre, a estimé la récolte probable à 14,919,000 balles. Ce chiffre, inférieur d'environ 100,000 balles à l'estimation précédente, était généralement prévu, ainsi qu'il vient d'être dit et le marché avait déjà escompté cette diminution qui n'a plus eu aucun effet sur les cours après la publication du rapport. La récolte des Indes paraît devoir donner 600,000 balles de moins que les prévisions du début.

Les nouvelles concernant la consommation restant pessimistes, la tendance est restée faible et les prix ont continué à baisser, sans toutefois donner lieu à des écarts bien importants, par suite de liquidations par des haussiers découragés et de ventes spéculatives.

Le marché est resté indécis pendant la première partie du mois de janvier, la spéculation s'abstenant et aucun élément marquant n'étant intervenu.

Le Bureau du Censu estimait les quantités égrenées au 15 janvier à 14.188.000 balles.

A la fin du mois, le ralentissement persistant de la demande de la part de l'industrie textile aux Etats-Unis a exercé une influence défavorable sur le marché et les cours ont vivement reculé sous le poids de liquidations massives.

On ne connaît pas encore les intentions du *Federal Farm Board* concernant la réduction éventuelle de l'acréage aux Etats-Unis pour la saison prochaine, mais il semble que l'on a déjà entrepris, par ailleurs, une campagne pour inciter les fermiers à réduire les superficies cultivées.

* * *

Le fait le plus notable de la période sous revue est la grève de l'industrie textile renaisienne, les ouvriers ayant réclamé une augmentation de 5 %. La grève a atteint 60 ateliers et 7.000 ouvriers.

La situation de l'industrie cotonnière, en général, est très difficile, par continuation. Certaines firmes importantes rencontrent des difficultés et certaines ont dû obtenir des délais de leurs créanciers.

En décembre, la stabilité des prix du coton brut a influencé les ventes des filés qui ont été légèrement moins actives qu'habituellement à cette époque de l'année. Le client n'a trouvé dans l'uniformité des cours aucun stimulant à l'achat. De plus, la fin de l'année provoque un certain ralentissement dans les affaires. Enfin l'annonce de réductions importantes de la taxe de transmission a fait reculer les livraisons de tissus jusqu'en janvier 1930. De là un alourdissement du stock en tissage et une diminution des enlèvements

de fils. Ainsi le stock n'a-t-il marqué aucune tendance à diminuer: A l'exportation les affaires sont restées calmes.

Cependant, des filatures d'Audenarde ont pu écouler en Hollande une bonne partie du stock, mais à des prix ne laissant aucun bénéfice.

La situation des tissages est restée inchangée, les ateliers fabricant l'article courant restant dépourvus d'ordres, les articles spéciaux permettant un écoulement régulier.

Les débuts de 1930 n'ont pas été heureux pour les filatures, la clientèle continuant à se réserver dans l'espoir de prix plus bas.

Dans les tissages, une légère reprise au début de janvier ne s'est pas maintenue. On a constaté la mévente des articles d'hiver. Dans la région de Courtrai, qui paraît fort déprimée, les industriels reçoivent des annulations d'ordres, principalement des Etats-Unis. 50 % des métiers de cette région sont inactifs; en outre, les tissages chôment de 1 à 3 jours par semaine.

Couvertures de coton.

Cette industrie est toujours en crise : en décembre on a travaillé 4 jours par semaine pour l'exécution des ordres en carnet. En janvier, le chômage s'est inégalement réparti : 2 jours par semaine pour certaines usines, quatre pour d'autres. On prévoit un redressement possible par suite de l'épuisement des stocks à l'étranger.

Lin.

On trouvera, ci-dessous, les cotations, en lins bruts et en filés, du marché de Gand.

	Décembre 1929				Janvier 1930				
	6	13	20	27	3	10	17	24	31
LINS BRUTS :									
Lins bleus	14.—18.50	14.50-19.—	14.50-19.—	14.50-19.—	14.50-19.—	14.50-19.—	14.50-19.—	14.50-19.—	14.25-18.75
Lins rous sur terre	11.50-14.—	12.—14.50	12.—14.50	12.—14.50	12.—14.50	12.—14.50	12.—14.50	12.—14.50	11.75-14.25
Lins jaunes ordinaires	17.50-19.—	18.—19.50	18.—19.50	18.—19.50	13.—19.50	13.—19.50	13.—19.50	13.—19.50	12.75-19.25
Lins jaunes moyens	19.25-23.—	19.75-23.50	19.75-23.50	19.75-23.50	19.75-23.50	19.75-23.50	19.75-23.50	19.75-23.50	19.50-23.—
Lins jaunes supérieurs	23.25-33.—	23.75-33.50	23.75-33.50	23.75-33.50	23.75-33.50	23.75-33.50	23.75-33.50	23.75-33.50	23.25-33.—
FILES DE LIN :									
30 lin chaîne	280	275	275	275	275	275	275	275	275
40 lin chaîne	245	235	235	235	235	235	235	235	235
50 lin chaîne	215	210	210	210	210	210	210	210	215
60 lin chaîne	205	195	195	195	195	195	195	195	190
30 lin trame	255	255	255	255	255	255	255	255	255
40 lin trame	210	210	210	210	210	210	210	210	200
50 lin trame	190	190	190	190	190	190	190	190	190
60 lin trame	180	180	180	180	180	180	180	180	180

La situation de toute l'industrie linière est mauvaise; elle est dominée par le marché des lins russes, dont le prix est tombé en un an de 97 à 55 £. Cette baisse est fortement préjudiciable aux fabricants et marchands dont les stocks ont été constitués au cours de la récolte 1928.

La situation est encore aggravée par la baisse du coton et par la rivalité entre tisseurs et filateurs, les seconds voulant vendre sur la base des prix d'achat, les premiers s'y refusant, en raison de la mévente des tissus.

Malgré la faiblesse des prix, les acheteurs de filés se sont à nouveau abstenus à la fin de l'année. Les filés de lins soviétiques sont offerts à des prix très bas. Les filatures travaillent pour le stock, les tissages tardant à prendre livraison. Dans les tissages, on enregistre du chômage partiel et les ordres enlevés ne laissent guère de bénéfice. Profitant du marasme de la production, des acheteurs américains essaient, en payant comptant, d'enlever à des prix dérisoires, des stocks de nappages et de serviettes.

La région de Roulers paraît particulièrement atteinte. Plusieurs tissages ont renvoyé la moitié de leur effectif; une usine utilise 40 métiers sur les 300 qu'elle possède.

Les paiements des acheteurs sont difficiles et le marché de La Havane est peu sûr en ce moment.

Le comité pour la défense du lin, dont nous avons signalé l'organisation, ici-même, a décidé de participer à l'exposition d'Anvers.

Aucun industriel n'exposera à titre personnel, mais le Comité se réservera un stand pour y organiser une exposition collective, qui fera connaître l'utilisation de la toile. On exposera, par exemple, des salles à manger avec nappages, serviettes; des salles d'opérations, où l'on fera voir tous les costumes en toile nécessaires aux opérateurs, infirmières, etc.; des intérieurs de mines, où l'on montrera l'utilisation de la toile bleue; des œuvres coloniales, où l'usage de la toile blanche au Congo sera expliqué et conseillé.

Jute.

Bien que les filatures aient encore des ordres pour quelques semaines, l'industrie du jute traverse une crise qui pourrait aboutir à la réduction des heures de travail. Les prix sont faibles malgré la hausse rapide du jute brut. Le bénéfice des filatures est très restreint et les tissages se font une âpre concurrence.

Soie artificielle.

L'industrie de la soie artificielle traverse une crise sérieuse due tant à la surproduction qu'à une évolution technique très rapide qui par l'abandon des anciens procédés nécessite des immobilisations considérables. Cette crise est encore aggravée par l'action limitée du cartel.

Les soieries de Maransart, qui ne font pas partie du cartel Soieries de Tubize, Société Générale de Soie artificielle par le procédé Viscose et Soieries d'Obourg, pratiquent des prix fort bas qui ont obligé le cartel à une baisse de 10 pour cent.

Les soieries d'Obourg ont cédé au Gouvernement des Soviets leurs installations pour la fabrication de la soie artificielle par le procédé « Chardonnet ». Cette cession a permis à la société de se débarrasser à bon prix d'un outillage périmé.

INDUSTRIE DU CUIR.

On trouvera ci-dessous les statistiques relatives à la place d'Anvers :

I. — Ventes sur place.

	Cuir
Au 4 décembre 1929.	2.944
11 »	9.347
18 »	et 8.751 en vente publique
24 »	5.503
31 »	8.777
8 janvier 1930...	7.055
15 » ...	4.348
22 » ...	1.479
29 » ...	3.851
	et 8.000 Liebig en vente publique
	813

II. — Stocks à Anvers.

	Cuir
Au 30 novembre 1927	21.314
30 novembre 1928	82.253
30 novembre 1929	129.282
4 décembre 1929	130.400
11 décembre 1929	113.400
18 décembre 1929	120.600
24 décembre 1929	112.200
8 janvier 1930	108.400
15 janvier 1930	110.100
22 janvier 1930	16.200
29 janvier 1930	111.100

Nous donnons, ci-après, (p. 122), le tableau du mouvement du marché pendant les mois de novembre et de décembre :

L'année 1929 est considérée comme très mauvaise pour l'industrie du cuir et si les affaires furent peu rémunératrices pour les tanneries, elles ne le furent pas davantage pour les importateurs.

La mévente persistante du cuir tanné, une situation financière extrêmement tendue, alors que les affaires sont de plus en plus liées à l'octroi de conditions de paiement à long terme, des faillites nombreuses en Europe centrale, ont contribué à rendre les affaires très difficiles.

L'année qui vient de s'écouler a, en général, été peu favorable aux détenteurs de cuirs indigènes. Au début de l'année, les cuirs cotaient environ 11 francs pour bœufs et vaches, mais ces cours descendirent rapidement à 9 francs environ en avril-mai. Ils se maintinrent ainsi péniblement, pour descendre ensuite vers fr. 7,50-8 en novembre, moment auquel fut atteint le niveau le plus bas.

Une légère reprise se produisit alors en fin d'année; les cours, s'établissaient à fr. 8,25-8,50 pour bœufs et vaches, fr. 6,50 pour les taureaux et 17-18 francs pour veaux.

Les affaires ont été languissantes pendant toute l'année; cependant la clôture se fait sans stock trop lourd à supporter, grâce à la petite reprise de décembre.

Nous donnons, ci-après, le résultat des grandes ventes de l'année écoulée :

	1929	1928	1927
Stock fin octobre	118.714	109.700	29.997
Arrivages en novembre	173.529	208.751	202.793
	292.243	318.451	232.790
Ventes en novembre	30.861	47.167	34.994
	261.382	271.284	197.796
Transit en novembre	132.100	189.031	176.482
	129.282	82.253	21.314
Stock fin novembre	134.862	159.370	259.348
Arrivages en décembre			
	264.144	241.623	280.662
Ventes en décembre	41.450	12.979	25.140
	222.694	228.644	255.522
Transit en décembre	114.030	128.699	222.583
	108.664	99.945	32.939
Stock fin décembre			
Total des arrivages de l'année	1.862.841	1.983.183	2.163.705
Total des ventes de l'année	375.982	250.864	389.153
Total du transit de l'année	1.468.140	1.665.313	1.812.677

Ventes par inscription de cuirs Colon Liebig Bœufs et Vaches :

- 60.000 cuirs lourds ;
- 46.000 cuirs légers ;
- 8.000 vaches.

Ventes publiques de cuirs Colon Liebig Bœufs et Vaches :

- 18.526 cuirs lourds ;
- 22.718 cuirs légers ;
- 9.194 vaches.

Ventes publiques de cuirs Paraguay Liebig Bœufs et Vaches :

- 29.995 cuirs lourds ;
- 20.542 cuirs légers ;
- 15.613 vaches.

Le tableau comparatif des importations, débouchés et stocks sur les marchés d'Anvers, du Havre et de Liverpool pendant les trois dernières années, que nous donnons ci-dessous, fera bien ressortir la situation précaire du commerce du cuir :

	Anvers	Le Havre	Liverpool
IMPORTATIONS :			
1927.....	2.163.705	1.061.429	2.628.981
1928.....	1.983.183	1.325.733	2.797.472
1929.....	1.862.841	826.861	1.909.035
DÉBOUCHÉS :			
1927.....	389.153 (1)	1.094.685 (4)	2.648.251 (4)
1928.....	250.864 (2)	1.256.979 (4)	2.769.820 (4)
1929.....	375.982 (3)	772.106 (4)	1.909.230 (4)
STOCKS (fin décembre) :			
1927.....	32.939	1.803	6.790
1928.....	99.945	70.557	28.331
1929.....	108.664	145.996	28.136

- (1) Plus 1.812.677 en transit.
- (2) Plus 1.468.140 en transit.
- (3) Plus 1.665.313 en transit.
- (4) Transit compris.

Alors qu'en Europe la situation reste toujours tendue, les Américains et les Russes continuent toujours leurs achats en frigorifiques.

* * *

Dans les tanneries de Malmédy, on a enregistré en janvier une légère reprise grâce aux ordres allemands. La clientèle satisfait ses besoins immédiats à des prix fort bas. Les stocks sont très réduits dans cette région.

Industrie allumettière.

La crise continue à sévir dans cette industrie. Trois usines sont fermées et mille ouvriers chôment. Les usines demeurées actives travaillent alternativement 5 et 3 jours par semaine, la journée étant de 8 à 9 heures. Les ouvriers bénéficient du secours-chômage une semaine sur deux.

Par suite de la crise, l'Union Allumettière ne distribuera pas de dividende.

Le ralentissement d'activité de l'industrie allumettière continue à préoccuper vivement la presse et l'opinion publique.

Industrie du meuble.

Dans cette industrie, la situation des entreprises est fort inégale suivant les régions.

A Grammont, l'activité a été ralentie, successivement, par les inventaires de fin d'année, puis par une grève qui n'est pas encore terminée.

A Ath, dans l'industrie du meuble en bois courbé, règne une bonne activité générale. La situation est également favorable dans la région de Nivelles.

Par contre, la région de Courtrai souffre du ralentissement du courant des commandes venant de Hollande.

PAPETERIES.

Les papeteries continuent à marcher à plein rendement ; elles ont encore des commandes pour plusieurs mois et leur production s'écoule régulièrement.

La Banque de Bruxelles serait à la veille de créer en Pologne une fabrique de cellulose.

INDUSTRIES DIVERSES.

Sucreries

Les sucreries ont terminé en décembre la fabrication. Elles mettent actuellement leur matériel en état et liquident leurs paiements de betteraves. La fabrication, grâce à l'absence de pluies pendant l'arrachage et la livraison, s'est faite en un minimum de temps et avec des frais généraux réduits. Les sucreries ont eu des difficultés à recruter leur personnel saisonnier, attiré par les grands travaux des villes.

Meuneries

La situation des meuneries est peu favorable ; elle a encore été influencée par la baisse des froments. Les sons et issues s'accumulent dans les moulins, les cultivateurs nourrissant le bétail avec les grains invendus. La situation est toujours aggravée par le dumping français.

Le gouvernement français utilise le produit des droits sur l'entrée des blés (117 millions) pour ristourner aux exportateurs la différence entre le prix de vente mondial et le prix français.

La question des farines se complique, d'autre part, du fait que les mélanges ne doivent pas contenir plus de 15 p. c. de blé européen. Or, les farines françaises étant de même qualité que les farines belges, les françaises refoulent les indigènes, sans compensation possible entre produits français et américains.

On annonce, en outre, la formation d'un syndicat national de la meunerie française d'exportation qui s'attachera à développer les marchés extérieurs et à reconquérir ceux perdus depuis la guerre.

Huileries

On a constaté une certaine reprise en janvier, après une situation difficile en décembre, et certaines huileries travaillent à double équipe. Mais comme pour les minoteries, les huileries sont affectées par la mévente des produits agricoles, donnés au bétail en lieu et place de tourteaux.

Industrie maraîchère

Les maraîchers sont inquiets des conséquences d'un hiver extrêmement doux. La végétation s'était déjà réveillée au début de février et il est à craindre que la gelée actuelle cause de graves dégâts.

La température très douce a déterminé la pousse brusque des chicorées (*witloof*) qui sont vendues dans

la banlieue de Bruxelles à 0,35 centimes le kilog. alors qu'on en obtenait 2 francs il y a un an. L'exportation de ce légume n'a pas fait des progrès aussi grands qu'il eût été souhaitable, vu le grand développement de la culture.

Les carottes ont également vu leur prix baisser dans de fortes proportions.

INDUSTRIE DIAMANTAIRE.

La fin de l'année constitue généralement pour le marché diamantaire la pleine saison d'achats en vue des fêtes de Noël et du Jour de l'An.

En 1929, par suite de la crise boursière, les Américains n'ont guère acheté de pierres. Comme les États-Unis absorbent généralement la plus grande partie de l'offre, l'abstention de leurs acheteurs a affecté sensiblement l'activité du marché. Il faut également tenir compte de la perturbation provoquée sur le marché par les découvertes de pierres au Namaqualand et par la protection accordée par le gouvernement sud-africain aux nouvelles tailleries du Cap. Cette protection paraît d'ailleurs bien inefficace.

En vue de maintenir la production au niveau de la demande, les fabricants d'Anvers ont décidé, d'accord avec les syndicats ouvriers, de faire chômer complètement leur industrie du 7 au 21 décembre. Cette mesure a affecté 25.000 ouvriers anversois.

A Amsterdam, il avait été décidé, dans le même but, de ne travailler que trois jours par semaine. Amsterdam ne compte que 4.000 ouvriers. Bien que travaillant de plus belles pierres qu'Anvers, l'importance d'Amsterdam diminue. Le solde net des exportations belges de diamant s'élève à 800 millions de francs annuellement.

L'arrêt complet du travail a été décidé à la suite de la motion ci-après :

« Afin de maintenir une bonne réglementation de la production du diamant taillé, le Syndicat de l'industrie diamantaire belge a décidé, dans l'intérêt de toute l'industrie diamantaire, de réduire la durée du travail de 50 p. c. pendant le mois de décembre. »

L'arrêt concerté des tailleries pendant trois semaines a enrayé l'évolution du marché, ce qui a permis de revenir à une situation normale en ce qui concerne le travail.

Depuis le 20 janvier, un grand nombre de tailleries de diamant ont travaillé une semaine sur deux, le chômage restant cependant total dans un certain nombre de tailleries.

Aux dernières nouvelles, on signale que, d'accord avec le marché d'Amsterdam, les diamantaires anversois ont l'intention de revenir rapidement au travail normal. 10.000 ouvriers ont déjà repris le travail et le commerce des petites pierres s'est amélioré.

COMMERCE DE L'IVOIRE.

La première vente trimestrielle de l'année, tenue les 29 et 30 janvier, a donné le résultat ci-après :

	Exposé	Vendu
	Kg.	Kg.
Congo dur.....	36.622	20.843,5
Congo doux.....	2.290	974,5
Divers.....	18.901	9.457,5
Totaux.....	57.813	31.275,5
Cornes de rhinocéros.....	1.029	71

La concurrence était peu active et des concessions ont dû être faites, sauf pour les catégories de bonne qualité. Les dents de qualité inférieure, particulièrement délaissées, furent retirées pour la plupart.

Les prix sont en baisse pour les quantités courantes. Les dents à billes ont été vendues à des prix analogues à ceux des ventes d'octobre.

L'ivoire doux était peu demandé.

Le stock fin janvier était de 55.000 kilogrammes.

La demande en cornes de rhinocéros était très limitée. A fin janvier, le stock pour cette qualité d'ivoire était de 968 kilogrammes.

TRAFFIC MARITIME.

Le port d'Anvers a, vu augmenter son activité en 1929.

Pendant l'année entière, il est entré dans ce port:

En 1929: 11.582 navires, d'ensemble 24.326.939 tonnes, dont 105 voiliers d'ensemble 40.546 tonnes;

En 1928: 11.333 navires, d'ensemble 23.604.559 tonnes, dont 90 voiliers d'ensemble 44.410 tonnes.

D'après leurs tonnages, les navires entrés se classent comme suit:

	1928	1929
De 250 tonneaux et moins.....	1.129	1.184
De 250 à 500 tonneaux.....	1.284	1.320
De 500 à 1.000 tonneaux.....	2.843	2.803
De 1.000 à 1.500 tonneaux.....	1.116	1.138
De 1.500 à 2.000 tonneaux.....	750	811
De 2.000 à 3.000 tonneaux.....	801	811
De 3.000 à 5.000 tonneaux.....	2.231	2.302
De 5.000 à 8.000 tonneaux.....	1.108	1.152
De 8.000 tonneaux et plus.....	71	61
	11.333	11.582

Les réparations de navires se développent activement. On compte actuellement au port six navires désarmés, d'ensemble 36.928 tonnes.

Au 1^{er} janvier 1930, la situation de la flotte marchande belge s'établissait comme suit:

	Tonnes	Tonnes
149 (1) vapeurs jaugeant.....	320.683	466.605
10 moteurs jaugeant.....	32.887	49.648
1 voilier jaugeant.....	2.078	2.776
10 allèges de mer jaugeant.....	5.337	5.898
170 navires jaugeant.....	360.985	524.927
contre au 1 ^{er} janvier 1929:		
154 navires jaugeant.....	318.222	457.027

(1) Y compris les six paquebots de l'Etat belge affectés au service Ostende-Douvres et dont il n'a pas été tenu compte dans les listes précédentes.

Tonnage net : 4.550 tonnes; tonnage brut : 9.832 tonnes.

La situation de la flotte belge de pêche maritime au 1^{er} janvier était la suivante:

	1929	1930
Chalutiers à vapeur.....	57	50
Chaloupes à voiles.....	24	8
Bateaux à moteur.....	324	347
Bâtiments découverts.....	156	147

Enfin, la flotille belge naviguant régulièrement sur le Rhin se compose actuellement de:

248 grands chalands, type kast, de plus de 750 tonnes 306.602 tonnes

405 bateaux, type campinois, de plus de 500 tonnes 231.000 »

670 bateaux de moins de 500 tonnes . 220.750 »

95 bateaux à moteurs: 4.560 chevaux. 25,360 »

12 porteurs à vapeur 8.500 »

3 remorqueurs à aubes de 1.275 chevaux. 3.825 HP.

40 remorqueurs à hélices 7.860 HP.

soit au total 1.473 unités, appartenant en propre à des ressortissants ou à des sociétés belges (1.430 bateaux jaugeant 792.212 tonnes et 43 remorqueurs ayant une puissance de 11.685 chevaux).

Les 248 grands chalands rhénans, type kast, de plus de 750 tonnes, se répartissent comme suit:

	Bateaux	Tonnes
Chalands de 750/ 899 tonnes....	26	21.605
» 900/ 999 tonnes....	59	57.257
» 1.000/1.099 tonnes....	21	21.403
» 1.100/1.199 tonnes....	10	11.390
» 1.200/1.299 tonnes....	12	15.028
» 1.300/1.399 tonnes....	40	53.876
» 1.400/1.499 tonnes....	50	72.369
» 1.500/1.599 tonnes....	9	13.876
» 1.600/1.699 tonnes....	6	9.850
» 1.700/1.799 tonnes....	2	3.453
» 1.800/1.899 tonnes....	2	3.747
» 1.900/1.999 tonnes....	2	3.829
» 2.000/2.099 tonnes....	6	12.280
» 2.100/2.311 tonnes....	3	6.639
Totaux.....	248	306.602

soit un tonnage moyen de 1.236 tonnes par bateau.

INDUSTRIE DE LA PÊCHE MARITIME.

Le produit de la vente de poissons frais à la Minque d'Ostende, en décembre 1929, s'est élevé à 6,667,000 francs. Ce chiffre est en augmentation de 99,000 francs sur celui de décembre 1928 (6,568,000) tandis que les apports accusent une diminution de 520,000 kilos (chiffre total 1,284,000 kilos), en décembre 1928: 1,804,000 kilos.

Le produit de la vente de poissons frais à la Minque d'Ostende, en janvier 1930, s'est élevé à fr. 3,741,108.60.

Ce chiffre est en diminution de fr. 1,223,830.40 sur celui de janvier 1929 (4,964,939) les apports accusant également une diminution de 593,146 kilos (chiffre total 889,511) en janvier 1929: 1,482,657 kilos.

La pêche aux harengs guais est commencée; cette pêche intéresse surtout les chaloupes à moteur (3,215 kilos pour fr. 11,449.30 en décembre 1929) (1).

Quant à la pêche de l'esprot, elle a été partiellement entravée par le mauvais temps. Ci-dessous, quelques statistiques y relatives:

(1) Ces chiffres ne sont pas compris dans les statistiques: « Ventes de poissons frais à la Minque ».

Nov. 1929.	kg.	175.247	pour fr.	502.249,21	
Déc. 1929.	kg.	1.454.633	pour fr.	2.210.943,85	
		kg.	1.629.880 (1)	pour fr.	2.713.193,06 (1)
Nov. 1928.	kg.	233.883	pour fr.	354.028,01	
Déc. 1928.	kg.	872.037	pour fr.	1.636.750,58	
		kg.	1.105.920	pour fr.	1.990.778,59

Prix moyen pour les mois de :
 Novembre et décembre 1929 : fr. 166.— les 100 kg.
 Novembre et décembre 1928 : fr. 180.— les 100 kg.

Voici les tableaux comparatifs des produits de la vente de poissons frais à la Minque, ainsi que des apports, pendant les années 1929 et 1928:

(1) Ces chiffres ne sont pas compris dans les statistiques: « Ventes de poissons frais à la Minque ».

Minque d'Ostende.

	Année 1928		Année 1929		Différences résultant de la comparaison des chiffres se rapportant aux années 1928 et 1929			
	Produit de la vente de poissons	Apports	Produit de la vente de poissons	Apports	Produit de la vente de poissons		Apports	
					en plus	en moins	en plus	en moins
	Fr.	Kg.	Fr.	Kg.	Fr.	Kg.	Fr.	Kg.
Chalutiers à vapeur . . .	35.503.000	10.318.000	31.444.870	9.309.605	—	4.058.000	—	1.008.000
Chaloupes à moteur . . .	19.269.000	4.831.000	24.475.557	5.500.820	5.206.000	—	670.000	—
Chaloupes à voiles	2.534.000	545.000	817.641	205.303	—	1.716.000	—	339.000
Divers	948.000	321.000	977.590	248.820	30.000	—	—	73.000
Poissons de provenance étrangère	264.000	84.000	214.099	80.591	—	50.000	—	4.000
	58.518.000	16.099.000	57.929.757	15.345.139	5.236.000	5.824.000	670.000	1.424.000

Les résultats de l'année 1929 comparés à ceux de l'année 1928 indiquent:

1° pour les produits de la vente de poissons, pour l'année 1929, une diminution de 588,000 francs;

2° pour les apports de l'année 1929, une diminution de 754,000 kilos.

Dans l'ensemble, le rendement de la pêche pour l'année 1929 est satisfaisant, en tenant compte des pêches encore plus importantes réalisées en Angleterre (environ 500 pêches vendues en moins à la Minque d'Ostende), et malgré les augmentations constantes des frais généraux atteignant surtout les grands armements.

Quant au prix moyen du poisson, comparé à celui de l'année 1928, il est en général un peu inférieur:

pour les chalutiers à vapeur: en 1929, fr. 3.38 le kilo;
 en 1928, fr. 3.44 le kilo;

et supérieur:

pour les chaloupes à moteur: en 1929, fr. 4.45 le kilo;
 en 1928, fr. 3.98 le kilo.

AGRICULTURE.

Deux questions importantes dominent en ce moment l'agriculture belge: d'une part, le problème de la superficie à ensemercer en betteraves à sucre; d'autre part, celui de la crise du cheval de trait.

Le gouvernement belge vient de réduire de 20 francs le droit d'accise sur les sucres. Les agriculteurs bénéficieront de cette réduction. La différence entre l'ancien et le nouveau droit leur sera ristournée par les fabriques, fort anxieuses de maintenir en Belgique la culture de la betterave.

Ce subside indirect à l'agriculture aidera à ce maintien; en outre, la baisse des produits agricoles, en général, semble orienter les fermiers vers la culture de la betterave dont un hectare produit 22.000 kilos de feuilles, plus 20.000 kilos de pulpes, ce qui permet de nourrir huit bêtes à corne pendant six mois, après enlèvement de ces sous-produits.

La concurrence du lin, principalement dans la Hesbaye et le Condroz, paraît bien faible: les offres de location de terres à lin se font à 3.000 ou 3.500 francs l'Ha., contre 5.000 francs l'an dernier. Le lin se paie fr. 0,77 le kilo. Des marchands refusent de prendre livraison et préfèrent abandonner les acomptes déjà versés.

La mévente des avoines, à 100 francs les 100 kilos, à peine cinq fois le prix d'avant-guerre, des orges à 125 francs, et l'insuccès relatif de la culture en grand des petits pois pour la fabrication des conserves, amèneront sans doute les cultivateurs à décider que, tant

en avantages indirects qu'en matière de prix, ce sera la culture des betteraves sucrières qui laissera le moindre déficit.

* * *

La question de l'élevage du cheval est dominée par les facteurs suivants :

Mévente à l'étranger ;

Concurrence du moteur à explosion.

Nous n'entrerons pas ici dans des détails techniques, mais la lecture des revues spéciales laisse l'impression générale suivante :

La plupart des pays qui importaient des reproducteurs belges tendent à s'en passer et à perfectionner par leurs propres moyens leur élevage indigène. C'est ainsi que l'Allemagne n'accorde plus de primes aux étalons importés; la France a créé la race du Nord avec des reproducteurs belges, et, avec ses autres races de gros trait : boulonnais et percherons, elle se suffit à elle-même, outre qu'elle entretient un fort courant d'exportation de percherons vers les Etats-Unis, où le cheval belge n'a jamais pu conquérir une large place.

Cela étant, l'élevage des reproducteurs d'exportation est devenu peu rémunérateur et il convient de s'orienter dans une autre direction : la production de hongres très robustes, capables de concurrencer le camion automobile, et pour lesquels, d'ailleurs, il existerait des acheteurs à l'étranger et en Belgique même.

Les Anglais n'exportent plus qu'un nombre restreint de reproducteurs Shires et se consacrent de plus en plus à la production du hongre pour le marché national.

Mais les observateurs du cheval belge prétendent que les expositions ont orienté l'élevage vers un type différent du grand cheval osseux réclamé par l'industrie des transports, les exposants ayant été amenés à produire surtout des chevaux trop gros. Un changement de direction serait nécessaire.

A la dernière foire de Neufchâteau, les bons chevaux atteignaient 4.500 à 5.000 francs.

* * *

L'élevage du bétail et des porcs subit une période d'activité. La température permet de maintenir le bétail en pâture et l'état sanitaire reste bon, quoique le rapport de l'attaché commercial des Etats-Unis signale quelques foyers de stomatite aphteuse. On importe du bétail français pour l'engraisser. Le bas prix des céréales et des pommes de terre favorise l'élevage des porcs, dont les prix sont à la hausse; à la foire du 15 janvier, à Neufchâteau, on vendait 450 à 475 francs les porcelets de 8 à 9 semaines.

La location des pâturages dans la région de Marche se fait à 1.500 francs l'hectare.

Les hauts prix du beurre se répercutent sur ceux du bétail laitier, toujours très recherché. Les bonnes vaches laitières sont fort chères; celles ayant donné

leur premier veau se vendent 3.000 à 3.100 francs. Le beurre indigène cote environ 32 francs; le beurre danois a fait une réapparition à Bruxelles et même en province.

La ponte des œufs est fort abondante et les prix subissent la baisse saisonnière. Mais en même temps le prix de la nourriture est en régression sensible. Cependant, la baisse des prix à Londres est plus forte que sur le marché indigène.

L'abondance d'œufs frais entrave considérablement l'écoulement des œufs conservés, vendus fr. 0,65, alors que le prix de revient dépassait fr. 0.90 (1).

Le projet de loi sur le marquage des œufs a été déposé sur le bureau du Sénat.

* * *

L'exploitation des bois indigènes est beaucoup moins active qu'il y a un an : la demande est faible et les contrats conclus avec les charbonnages n'ont pas enregistré la hausse prévue. Aux adjudications publiques, les prix s'élèvent péniblement au-dessus des estimations.

* * *

La mauvaise situation générale de l'agriculture se traduit par une tendance du prix des terres à la baisse, par la chute du loyer des terres à lin, la renonciation, dans le Namurois, de fermiers dont les baux étaient trop élevés, et, enfin, par un recours étendu au crédit.

Malgré le bas prix des céréales, les fermiers battent et vendent leur récolte pour faire face à leurs fermages.

Les sucreries et les banques agricoles consentent des avances aux planteurs. Les recours aux comptoirs agricoles de prêts seraient très considérables, particulièrement en Hesbaye. La plupart des emprunts sont contractés par la classe des cultivateurs propriétaires.

* * *

Les travaux agricoles sont très avancés, aucune intempérie n'étant venue les contrarier. Céréales et prairies sont touffues et vertes comme en avril en année ordinaire. On a commencé des semis d'avoine, le hersage des pâtures et des épandages d'engrais. Mais les froids de la mi-février donnent lieu à des inquiétudes et les cultivateurs souhaitent de la pluie ou de la neige pour permettre au sol de refaire ses réserves d'eau.

HORTICULTURE.

L'année 1929 a été, dans son ensemble, favorable au commerce horticole, les grandes chaleurs et la sécheresse persistante de l'été dernier, loin de nuire aux cultures, ont plutôt favorisé leur développement et

(1) A fin février, l'approche du Carême a provoqué une hausse des œufs.

l'arrière-saison a été très favorable aux expéditions, qui ont pu se faire en toute sécurité jusque vers le milieu de novembre.

La demande a été normale et les expéditions marquent plutôt un progrès sur les années précédentes. Les prix se sont maintenus à peu d'exceptions près et pour certains articles de grande consommation et de production limitée — tels que les *Kentia* — on a pu constater une hausse importante. Certaines catégories de plantes sont moins demandées qu'antérieurement, d'autres, au contraire, de production limitée et dont la culture fut négligée ces dernières années, semblent gagner de plus en plus la faveur du public, telles les *Broméliacées* et les *Cactées*. La culture de l'*Hortensia* prend également un développement qu'on craignait excessif, mais la demande a été tellement intense que la production n'y a pu faire face.

Bien que l'année nouvelle semble s'annoncer sous les auspices les plus heureux, l'avenir cependant n'est pas sans nuages. Le premier et principal danger qui menace

l'horticulture est la surproduction. C'est du reste un phénomène qui se manifeste régulièrement après une série d'années prospères. Vient ensuite l'aggravation du régime douanier, qui menace de plus en plus nos produits à l'exportation et qui pour certains pays pourrait devenir prohibitif. Il faut encore tenir compte des prohibitions phytopathologiques. Cette importante question, dont dépend l'avenir du commerce horticole, fait l'objet de préoccupations constantes de la Chambre Syndicale des Horticulteurs belges. Cet organisme, a entrepris depuis plusieurs années une campagne en faveur des horticulteurs gantois, sous la direction de M. Pynaert, dont nous avons publié un article ici-même (1). Jusqu'ici quelques résultats plus ou moins satisfaisants ont été obtenus (notamment en Espagne, où on ne tolérait plus l'introduction de plantes avec mottes de terre), mais de nouvelles difficultés surgissent constamment.

(1) Cfr. Bulletin n° 4, vol. II, année 1929, page 444.

LES PAYEMENTS DE L'ALLEMAGNE

du 1^{er} septembre 1929 au 31 janvier 1930.

En exécution du protocole de la Haye du 31 août dernier et pendant la durée de la période de transition, qui a commencé à la date du 1^{er} septembre 1929, où a pris fin le plan Dawes, et qui s'étendra jusqu'à la date où sera mis officiellement en vigueur le plan Young, les états mensuels publiés par l'agent général des paiements de réparations sont divisés en trois parties, applicables : la première à la liquidation des sommes restant en caisse et provenant du plan Dawes ; les deux autres à la période de transition qui précède l'application officielle du plan Young. Voici le détail des opérations effectuées du 1^{er} septembre 1929 au 31 janvier 1930 par M. Parker Gilbert :

LA LIQUIDATION DU PLAN DAWES.

L'état I indique, sous la forme habituelle, les fonds disponibles et les transferts effectués au titre du plan des experts de 1924 (plan Dawes). Cet état donne, en d'autres termes, les transferts effectués au moyen des fonds encore disponibles au titre du plan Dawes, depuis le 1^{er} septembre 1929, où le plan a pris fin avec la 5^e annuité, jusqu'au 31 janvier 1930, ainsi que le solde en espèces à cette dernière date.

Du 1^{er} septembre 1929 au 31 janvier 1930, les sommes disponibles au titre du plan Dawes, comprenant le solde en espèces au 31 août dernier et les recouvrements effectués sur le compte Dawes depuis cette date se sont élevés à 319.858.740 marks-or 40. Sur ce total, il a été transféré 254.472.771 marks-or 10, dont 8.466.588 marks-or 27 en janvier. Il restait donc en caisse, au titre du plan Dawes, le 31 janvier, 65.385.969 marks-or 30.

LE RÉGIME DE TRANSITION.

Les états II et III indiquent : le total des recettes provenant de l'Allemagne pour la période postérieure à la 5^e année d'application du plan Dawes ; le total des allocations prélevées sur ces recettes pour être réparties entre les puissances créancières ou d'autre façon, conformément aux dispositions du protocole de La Haye du 31 août 1929 complété par l'accord de La Haye du 20 janvier 1930 ; enfin les transferts effectués.

Ces protocoles prévoient que, pendant la période de transition et jusqu'à la ratification par le Reich du plan Young, l'Allemagne fera à l'agent des paiements de réparations les paiements prévus par le plan Dawes. Le service de l'emprunt extérieur allemand 1924 constitue, bien entendu, une charge de priorité sur ces paiements. Les puissances créancières ont consenti de leur côté, sous réserve de l'entrée en vigueur définitive du plan Young, que les montants à recevoir par elles sur les paiements à effectuer par l'Allemagne postérieurement à la 5^e année du plan Dawes seraient limités, en ce qui concerne la part de chaque puissance, aux sommes inscrites dans la répartition des annuités du plan Young. Le gouvernement allemand s'est engagé à fournir, en outre : 1^o une somme, qui ne

dépassera pas 6 millions de reichsmarks, à prélever sur les paiements faits par l'Allemagne pendant la période de transition pour les dépenses des commissions et des organismes du plan Dawes, dépenses couvertes précédemment par les annuités Dawes ; 2^o une somme forfaitaire de 30 millions de reichsmarks à verser, une fois pour toutes, au fonds de réserve en vue de couvrir les frais des armées d'occupation et ceux de la haute commission interalliée des territoires rhénans.

C'est dans ces conditions que, pendant la période de transition, du 1^{er} septembre 1929 au 31 janvier 1930, l'Allemagne a versé 835.041.668 marks-or 01 soit 7.148 millions de francs (dont 184.173.756 marks-or 32 en janvier), savoir :

Intérêt et amortissement des obligations de réparations des chemins de fer, déduction faite de l'escompte	214.910.319,25
Contribution budgétaire	519.711.481,66
Impôt sur les transports	96.476.039,97
Intérêt et différence de change	3.943.827,13
Total	835.041.668,01

Les allocations effectuées pendant cette période de cinq mois, conformément aux dispositions rappelées ci-dessus du protocole de La Haye, se sont élevées à 607.323.276 marks-or 33 (dont 113.495.378 marks-or 72 en janvier), ainsi réparties :

Pour le service de l'emprunt extérieur allemand 1924	40.751.847,73
Pour répartition entre les puissances créancières, conformément à l'arrangement relatif à la période de transition (annexe III du protocole de La Haye)	530.571.428,57
Contribution au fonds de réserve pour frais d'occupation (prévue à l'annexe IV du protocole de La Haye)	30.000.000,00
Contribution au fonds pour dépenses des commissions et des organismes du plan Dawes (prévue à l'annexe III du protocole de La Haye)	6.000.000,00
Total	607.323.276,33

L'Allemagne avait donc versé, du 1^{er} septembre 1929 au 31 janvier 1930, une somme de 227.718.391 marks-or 68, en excédent des allocations effectuées conformément au protocole de La Haye. Cette somme fut, conformément aux accords de La Haye du 20 janvier 1930, placée en bons du Trésor du Reich à un mois.

Sur les 607.323.276 marks-or 33 représentant les fonds disponibles pour la période de transition, il a été transféré, du 1^{er} septembre au 31 janvier, 469 millions 515.470 marks-or 32 (dont 146.112.778 marks-or 64 en janvier). Voici le détail (en marks-or) des transferts effectués depuis l'ouverture de la période de transition (1^{er} septembre 1929-31 janvier 1930) :

En monnaies étrangères:

Service de l'emprunt extérieur allemand 1924	40.751.847,76
Reparation Recovery Act.	46.923.912,66
Livraisons en vertu d'accord	14.894.133,40
Transferts en espèces	154.032.190,02
Frais des commissions et des organismes du plan des experts de 1924 imputables au fonds pour lesdites dépenses	1.486.624,55
Total	258.088.708,39

Au moyen de paiements en reichsmarks pour:

Livraisons en nature	195.991.860,65
Armées d'occupation	1.558.376,34
Divers	541.000,71
Frais d'occupation imputables au fonds de réserve.	12.311.769,98
Frais des commissions et des organismes du plan des experts de 1924 imputables au fonds pour lesdites dépenses	1.023.754,25
Total	211.426.761,93
Total des transferts.	469.515.470,32

Et il restait en caisse le 31 janvier en espèces, au titre de la période transitoire, 137.807.806 marks-or 01.

Sur les 469.515.470 marks-or 31 transférés du 1^{er} septembre 1929 au 31 janvier 1930, au titre de la période transitoire, ont été prélevés par priorité le service de l'emprunt extérieur allemand, les frais d'occupation (armée française et commission rhénane) imputables au fonds de réserve, les frais des commissions et des organismes du plan Dawes. Le reste, soit 413 millions 941.473 marks-or 78, a été réparti entre les puissances.

La part de la Belgique est la suivante:

	En reichsmarks	En francs belges
Armée d'occupation	154.188,17	1.319.850,73
Matières colorantes et produits pharmaceutiques	3.518.051,92	30.114.524,43
Engrais chimiques et produits azotés	445.098,92	3.810.046,76
Livraisons diverses	8.116.378,74	69.476.202,02
Transferts d'espèces.	33.762.300,00	289.005.288,00
	45.996.017,75	393.725.911,94

MARCHE DES CHANGES.

Le marché n'a pas montré grande animation durant ces derniers quinze jours. D'une manière générale, les offres ont été plus nombreuses que les demandes et à plusieurs reprises, la compensation n'a été obtenue qu'après des sacrifices de cours de la part des vendeurs.

La livre sterling s'est tenue entre 34,89 et 34,90 1/2, fréquemment plus près du premier cours que du second. Le dollar a pendant une certaine période mieux résisté par suite de ses progrès sur le marché de Londres où il a poussé un moment son avance jusqu'à 4,8588. De ce fait il toucha alors sur notre place 7,1825. Mais de 4,8588 il revint à 4,8615, aussitôt il redescendit ici à 7,1770.

L'abaissement à 3 p. c., le 31 janvier dernier, du taux d'escompte de la Banque de France a, on s'en souvient, été suivi quelques jours plus tard d'une vive reprise des changes sur le marché de Paris. Cette hausse s'est sensiblement accentuée ces temps derniers. La devise anglaise, entre autres, n'a pas tardé à dépasser le pair (124,2134), elle cote aujourd'hui 124,28. Cela explique l'amplitude du recul du change français constaté sur notre place pendant la même période : le cours a fléchi de 28,14 3/4 à 28,0825, soit un écart de 2,30 0/00 environ d'une quinzaine à l'autre.

Le florin a été largement offert pendant toute la quinzaine. Il s'est replié de 288 à 287,655; il a réagi quelque peu ces jours-ci, mais sans faire preuve de beaucoup de résistance.

Le reichsmark s'est montré généralement soutenu; néanmoins, il s'inscrit en légère perte par rapport à son niveau d'il y a quinze jours : 171,29 contre 171,37. Le franc suisse est resté stable autour de 138,45. La lire italienne est en léger progrès à 37,58 venant de 37,57. Aucune des trois devises scandinaves n'appelle un commentaire particulier. Nous retrouvons le Stockholm à 192,50, l'Oslo à 191,85 et le Copenhague à 192,15 contre respectivement 192,51, 192,625 et 191,80 au début du mois. La devise espagnole traverse à nouveau une mauvaise période. Après une courte résistance au delà de 93, elle est tombée à 87 belgas pour 100 pesetas, tandis qu'à Londres, elle fléchissait de 37 à 40 pesetas pour une £. La tendance s'est quelque peu améliorée ces jours-ci, mais le cours semble encore à la merci du moindre événement défavorable.

L'orientation de la £ livrable à terme a été assez irrégulière. Pour une période de trois mois elle a été offerte vers le milieu du mois au-dessous du prix du comptant, après avoir fait prime. Actuellement, la tendance est de nouveau plus ferme. Quant au FF. il a maintenu un report constamment supérieur à 5 centièmes de belga.

Le taux de l'argent au jour le jour est resté relativement soutenu toute cette quinzaine-ci encore. Il a oscillé entre 2 1/2 et 3 %. D'autre part, l'escompte privé est resté offert à 3 7/16 %.

Le 21 février 1930.

MARCHE DES TITRES.

Comptant.

Le marché des rentes a gardé toute sa fermeté. Il en est de même des autres titres à revenu fixe.

Par contre, le reste de la cote accuse un nouveau recul qui témoigne du marasme qui continue à caractériser notre marché, et dont on jugera par les quelques cours ci-après enregistrés les 19 et 4 février respectivement :

tériser notre marché, et dont on jugera par les quelques cours ci-après enregistrés les 19 et 4 février respectivement :

Aux rentes: 3 p. c. Dette belge 2^e série, 69,50-69; 5 p. c. Intérieur à primes (titre unitaire), 505-506; idem (titre de 25.000 fr.), 510-509,75; 5 p. c. Restauration Nationale 1919, 93,25-93; 4 p. c. Dommages de guerre 1921, 204-202,50; 5 p. c. Dommages de guerre 1922, 255,75-258,75; 5 p. c. Dommages de guerre 1923, 517,75-519,50; 6 p. c. Association Nationale des Industriels et Commerçants, 102-101,50; 6 p. c. Consolidé 1921, 102-102,50.

Aux assurances et banques: Assurances Générales sur la Vie, 7350-7825; Banque Belge pour l'Étranger, 1085-1245; Banque Générale Belge, 1500-1610; Banque Nationale de Belgique, 3190-3280; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 5600-6225; part de réserve Société Générale de Belgique, 11375-11162,50.

Aux entreprises immobilières, hypothécaires et hôtelières: Part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 25975-28700; action de dividende Hypothécaire Belge Américaine, 15900-16450; Immobilière Bruxelloise, 4520-4900.

Aux chemins de fer et canaux: Société Nationale des Chemins de fer belges, 599-595; part de fondateur Congo, 11350-13050; action privilégiée 6 p. c. Katanga, 1200-1350; action de jouissance Welkenraedt, 24800-25050.

Aux tramways, chemins de fer économiques et vicinaux: action de dividende Bruxellois, 6000-6375; 20^e part de fondateur Buenos-Ayres, 1500-1835; action ordinaire Liège-Seraing, 2160-2680; 100^e part de fondateur Rosario, 1300-1490.

Aux tramways et Electricité (Trusts): 5^e action ordinaire Centrale Industrielle Electrique, 6475-7800; part sociale Chemins de fer et Entreprises, 1550-1735; part sociale Electricité et Traction, 3900-4375; action de capital Electrobél, 5960-6500; action de capital Railways et Electricité, 1350-1530; part de fondateur Réunis, 8900-9975; action privilégiée Sidro, 1530-1675; 5^e action ordinaire idem, 1415-1625; action de capital Transports, Electricité et Gaz, 765-915; action ordinaire Sofina, 22100-24275.

Aux entreprises de gaz et d'électricité: Centrales des Flandres et du Brabant, 2500-2900; action ordinaire Société Générale Belge de Distributions Electriques, 24125-24625; action de jouissance Electricité Anversoise, 4490-4800; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 9025-9700; action de dividende Electricité de l'Escaut, 8950-9275; part de fondateur Electricité de Seraing et Extensions, 6125-6650; action de dividende Compagnie Belge d'Exploitations Electriques, 3090-3395; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 9250-9825; part sociale Gaz de Saint-Josse, 2125-2470.

Aux industries métallurgiques: Armes de guerre, 1005-1250; Forges de Clabecq, 28600-29200; Espérance-Longdoz, 4680-5175; Ougrée-Marihaye, 4110-4370; action ordinaire Sambre-et-Moselle, 5250-5825; Thy-le-Château, 8225-8500.

Aux charbonnages: Part sociale Centre de Jumet, 5300-5625; Gouffre, 19500-18800; part sociale Hornu-et-Wasmes, 8525-9575; Levant du Flénu, 4725-5500, Mourage, 12750-14275; Monceau-Fontaine et Martinet, 6425-6350; Wérister, 8300-9000; Willem-Sophia, 5650-6100.

Aux **zincs, plombs et mines**: Asturienne des Mines, 590-605; 5^e action privilégiée Nouvelle-Montagne, 430-532.50; part sociale Overpelt-Lommel et Corphalie, 1105-1350; 10^e action Vieille-Montagne, 4010-4240.

Aux **glaceries**: Charleroi, 5025-5250; Moustier-sur-Sambre, 22600-24500; Saint-Roch, 35000-36500.

Aux **verreries**: Hamendes, 1210-1350; action de jouissance Libbey-Owens, 9750-11350; Mariemont, 1830-2055.

Aux **industries de la construction**: Part de fondateur Produits Réfractaires et Céramiques de Baudour, 2900-3250; Carrières de Porphyre de Quenast, 3400-3590; action de capital Tuileries du Pottelberg, 8500-10000.

Aux **industries textiles et soieries**: Action de dividende Etablissements Américains Gratry, 6950-7100; Linière Gantoise, 6700-7335; Linière La Lys, 15025-15850; 10^e action privilégiée Soie Artificielle de Tubize, 552,50-755; action privilégiée Soie Viscose, 2225-2750; Tresses et Lacets Torley, 4600-4850.

Aux **produits chimiques**: Part sociale Fabrique Nationale Produits Chimiques et Explosifs, 1715-2205; part de fondateur Industries Chimiques, 5000-6450; Laeken, 4800-5325; action de capital Sidac, 5600-5975; part sociale Union Chimique Belge, 3250-3875.

Aux **valeurs coloniales**: Action de fondateur Auxiliaire Chemins de fer Grands Lacs, 5150-6550; action de capital Ciments du Katanga, 6500-6075; action de capital Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, 5225-6400; Cotonnière Congolaise, 1100-1400; Géomines, 945-1095; action privilégiée Katanga, 67250-79000; action ordinaire idem, 57300-64100; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 5905-6555; action de capital idem, 8350-9250.

Aux **valeurs de plantations caoutchoutières**: Part de fondateur Fauconnier et Posth, 1500-1480; part de fondateur Hallet, 3600-3800.

Aux **alimentation**: Action de capital Compagnie Industrielle Sud-Américaine, 7525-8200; action de jouissance Moulins des Trois-Fontaines, 3850-4225.

Aux **industries diverses**: 9^e action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 7200-7600; part sociale Englebert, 6800-6350; Explosifs Favier, 2560-2230; part de fondateur Grands Magasins de l'Innovation, 6250-7100; part de fondateur Usines Mathes, 2510-3300.

Aux **papeteries**: Action de dividende Papeteries Anversoises, 2125-2515; part sociale Papeteries de Saventhem, 1715-2000.

Aux **actions étrangères**: Dalhbusch, 3300-3525; Canadian Pacific, 7660-7240; action ordinaire Barcelona Traction, 895-1160; action privilégiée Agricole et Industrielle d'Egypte, 3150-3750; action de dividende Cairo-Héliopolis, 5825-6900; Chade, 13800-14900; part de fondateur Chemins de fer Economiques du Nord, 5200-5900; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 19200-21500; Fabrique de Fer de Maubeuge, 3570-3660; Tubes Louvroil et Recquignies, 2955-3265; part de fondateur Exploitations Indes Orientales, 13100-13500; part de fondateur Mopoli, 9925-10275; action ordinaire Royal Dutch, 56500-58000; part sociale Arbed, 9300-9800; action ordinaire Azote et Forces Hydro-Electriques, 2900-3050.

Terme.

Banque de Paris et des Pays-Bas, 4060-4390; Brazilian Traction, 1420-1407,50; action de capital Buenos-Ayres, 357,50-406,25; action de dividende idem, 308,75-355; action de capital Gaz du Nord, 1615-1750; Héliopolis, 2305-2490; Industries Chimiques, 496,25-540; Métropolitain de Paris, 1875-1960; Electricité de la Seine, 1420-1515; action privilégiée Sidro, 1525-1670; Soengei-Lipoet, 1340-1245; Soie de Tubize, 560-755.

STATISTIQUES

MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES 1929	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque		Taux du « call money	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier financier	en com- pensation	marché
a) La dernière quinzaine :							
6 février 1930	3,50	4,—	5,—	3,375	—	2,75	2,875
7 —	3,50	4,—	5,—	3,375	—	2,75	2,75
8 —	3,50	4,—	5,—	3,375	—	2,375	2,375
10 —	3,50	4,—	5,—	3,375	—	3,—	2,50
11 —	3,50	4,—	5,—	3,375	—	2,875	3,—
12 —	3,50	4,—	5,—	3,4375	—	2,75	2,75
13 —	3,50	4,—	5,—	3,4375	4,25	2,875	3,—
14 —	3,50	4,—	5,—	3,4375	—	3,125	2,75
15 —	3,50	4,—	5,—	3,4375	—	2,75	2,75
17 —	3,50	4,—	5,—	3,4375	—	2,625	2,75
18 —	3,50	4,—	5,—	3,4375	4,25	2,625	2,625
19 —	3,50	4,—	5,—	3,4375	—	2,50	2,25
20 —	3,50	4,—	5,—	3,4375	4,25	2,50	2,25
b) Les derniers mois (1) :							
1928.....	4,25	4,75	5,75	4,0555	4,2764	2,6586	2,7813
1929.....	4,35	4,85	5,85	4,3018	5,1545	2,8324	2,8473
1928 Novembre.....	4,—	4,50	5,50	3,96825	4,375	2,60	2,73
1928 Décembre.....	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,443	2,505
1929 Janvier.....	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,115	2,111
1929 Février.....	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,672	2,663
1929 Mars.....	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,375	2,583	2,654
1929 Avril.....	4,—	4,50	5,50	3,96875	4,606	2,64	2,635
1929 Mai.....	4,—	4,50	5,50	3,96354	4,905	3,151	3,239
1929 Juin.....	4,—	4,50	5,50	3,9725	5,205	2,80	2,833
1929 Juillet.....	4,—	4,50	5,50	4,04	5,25	3,481	3,176
1929 Août.....	5,—	5,50	6,50	4,92894	5,80357	3,351	3,405
1929 Septembre.....	5,—	5,50	6,50	4,9375	5,8977	3,045	3,185
1929 Octobre.....	5,—	5,50	6,50	4,9375	6,031	3,393	3,421
1929 Novembre.....	4,50	5,—	6,—	4,5652	5,531	2,283	2,342
1929 Décembre.....	4,50	5,—	6,—	4,4018	5,50	2,475	2,504
1930 Janvier.....	3,50	4,—	5,—	3,4014	4,3125	1,452	1,590

Taux des reports (Caisse Générale de Reports) au 20 février 1930 } sur les valeurs au comptant 6,50 %
} sur les valeurs à terme..... 6, %

(1) Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux officiels à la fin de chaque mois ou des moyennes mensuelles en ce qui concerne les taux « hors banque » et les taux du « call money ».

II. Taux des dépôts en banque au 20 février 1930.

BANQUES	Comptes à vue	Comptes de quinzaine	Comptes à préavis de 15 jours	Comptes de dépôts à :						
				1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Société Générale	1,50	4,15	—	4,25	4,50	4,50	—	—	—	—
Banque de Bruxelles	1,50	4,15	4,25	4,25	4,50	4,50	—	—	—	—
Caisse de Reports	1,50	4,23	—	—	4,50	4,50	4,50	4,50	—	—
Société Nationale de Crédit à l'Industrie	—	—	—	—	4,50	4,75	5,—	5,—	5,—	5,—

Taux des dépôts sur livrets à la Caisse Générale d'Epargne sous la garantie de l'Etat : 4 p. c. jus-
qu'à 20.000 francs : 3 p. c. pour le surplus.

MARCHE DES CHANGES.

I. — Cours quotidiens des changes à Bruxelles.

DATES 1930	LONDRES 1 £ = 35 belgas	PARIS 100 fr. = 28,1773 b.	NEW-YORK (câble) 1 \$ = 7,19193 b.	AMSTERDAM 100 fl. = 289,086 b.	GENÈVE 100 fr. = 138,77 b.	MADRID 100 P. = 138,77 b.	ITALIE 100 lires = 37,862 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 192,736 b.	OSLO 100 cr. = 192,736 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 192,736 b.	PRAGUE 100 Kr. = 21,3016 b.	MONTREAL 1 \$ = 7,19193 b.	BERLIN 100 M. = 171,321 b.	VIENNE 100 sch. = 101,20 b.	VARSOVIE 100 zl. = 80,68 b.	BUDAPEST 100 pengö = 125,79 b.
6-2	34,8955	28,138	7,17525	287,925	138,495	94,—	37,57	192,51	191,625	191,80	21,235	7,099	171,37	101,05	80,45	125,50
7-2	34,90	28,126	7,17425	287,975	138,53	94,40	37,57	192,60	191,60	191,95	21,2425	7,101	171,40	100,95	80,50	125,50
10-2	34,905	28,115	7,17675	287,97	138,55	93,70	37,57	192,55	191,60	192,075	21,2425	7,1035	171,425	101,—	80,525	125,50
11-2	34,9015	28,1005	7,1775	287,80	138,50	92,80	37,565	192,55	191,60	192,10	21,2425	7,108	171,35	101,05	80,50	125,50
12-2	34,891	28,10	7,17825	287,70	138,41	91,35	37,5625	192,425	191,61	192,10	21,245	7,111	171,26	101,—	80,50	125,50
13-2	34,89	28,103	7,176	287,68	138,475	90,25	37,55	192,50	191,625	192,08	21,245	7,109	171,34	101,075	80,50	125,50
14-2	34,8965	28,105	7,17825	287,655	138,48	90,30	37,56	192,425	191,80	192,30	21,25	7,105	171,35	101,05	80,50	125,50
17-2	34,9055	28,10	7,182	287,775	138,50	88,90	37,58	192,60	191,90	192,30	21,255	7,11	171,375	101,05	80,50	125,50
18-2	34,90125	28,10	7,1825	287,90	138,51	87,—	37,575	192,60	191,90	192,25	21,2625	7,12	171,34	101,075	80,55	125,475
19-2	34,899	28,09	7,183	288,—	138,50	89,—	37,5775	192,575	191,90	192,175	21,2725	7,128	171,33	101,05	80,54	125,50
20-2	34,892	28,0825	7,18	287,825	138,435	89,95	37,58	192,50	191,85	192,15	21,26	7,1325	171,29	101,05	80,50	125,425

II. — Moyennes annuelles et mensuelles des changes à Bruxelles.

	Londres	Paris	New-York (câble)	Amsterdam	Genève	Madrid	Italie	Stockholm	Berlin	Vienne
1928.....	34,935	28,151	7,1791	288,76	138,27	119,14	37,751	192,41	171,29	101,06
1929.....	34,902	28,142	7,1859	288,59	138,55	105,48	37,612	192,50	171,09	101,03
1928 Novembre.....	34,892	28,111	7,1952	288,80	138,51	115,95	37,692	192,33	171,40	101,13
1928 Décembre.....	34,885	28,107	7,1890	288,81	138,55	116,64	37,649	192,40	171,33	101,18
1929 Janvier.....	34,899	28,124	7,1955	288,61	138,45	117,20	37,663	192,44	171,03	101,16
1929 Février.....	34,922	28,107	7,1966	288,22	138,41	112,02	37,674	192,37	170,77	101,07
1929 Mars.....	34,952	28,130	7,2024	288,47	138,53	108,38	37,716	192,40	170,85	101,22
1929 Avril.....	34,949	28,135	7,2013	289,05	138,60	106,21	37,711	192,33	170,71	101,13
1929 Mai.....	34,931	28,140	7,2010	289,45	138,67	102,41	37,707	192,44	171,13	101,11
1929 Juin.....	34,917	28,160	7,2020	289,16	138,56	101,70	37,680	192,76	171,70	101,12
1929 Juillet.....	34,906	28,176	7,1957	288,78	138,41	104,32	37,643	192,89	171,42	101,23
1929 Août.....	34,874	28,149	7,1919	288,09	138,38	105,45	37,610	192,69	171,27	101,29
1929 Septembre.....	34,877	28,155	7,1940	288,37	138,60	106,12	37,628	192,69	171,28	101,25
1929 Octobre.....	34,869	28,147	7,1607	288,18	138,50	103,73	37,499	192,24	170,97	100,72
1929 Novembre.....	34,867	28,150	7,1485	288,48	138,64	99,77	37,426	192,11	171,—	100,57
1929 Décembre.....	34,862	28,133	7,1418	288,20	138,83	98,54	37,390	192,59	171,—	100,51
1930 Janvier.....	34,934	28,192	7,1742	288,64	138,83	94,118	37,546	192,65	171,36	100,91

III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas).

DATES	POUR 1 £		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
A 1 mois :								
6 février 1930.....	R 0,007	—	R 0,016	—	R 0,0005	—	R 0,10	—
7 —.....	—	R 0,007	R 0,020	—	R 0,0010	—	—	—
8 —.....	R 0,002	—	R 0,024	—	R 0,0005	—	—	—
10 —.....	R 0,002	—	R 0,024	—	R 0,0005	—	R 0,10	—
11 —.....	R 0,007	—	R 0,024	—	R 0,0007	—	R 0,10	—
12 —.....	R 0,010	—	R 0,028	—	R 0,0010	—	R 0,20	—
13 —.....	R 0,008	—	—	R 0,028	—	R 0,0010	R 0,10	—
14 —.....	—	R 0,005	—	R 0,024	—	R 0,00075	—	R 0,10
15 —.....	—	—	—	R 0,030	—	R 0,0003	—	—
17 —.....	—	pair	R 0,028	—	—	pair	—	R 0,05
18 —.....	—	pair	R 0,028	—	—	D 0,0005	R 0,10	—
19 —.....	D 0,002	—	R 0,028	—	—	D 0,0010	R 0,10	—
20 —.....	D 0,001	—	—	R 0,036	D 0,0005	—	R 0,10	—
A 3 mois :								
6 février 1930.....	R 0,015	—	R 0,034	—	R 0,0010	—	R 0,20	—
7 —.....	—	R 0,016	R 0,056	—	R 0,0030	—	—	—
8 —.....	R 0,006	—	R 0,048	—	R 0,0010	—	R 0,10	—
10 —.....	R 0,006	—	R 0,048	—	R 0,0010	—	R 0,20	—
11 —.....	R 0,016	—	R 0,048	—	R 0,0018	—	R 0,20	—
12 —.....	R 0,030	—	R 0,060	—	R 0,0020	—	R 0,30	—
13 —.....	R 0,018	—	—	R 0,060	—	R 0,0020	R 0,25	—
14 —.....	—	R 0,010	—	R 0,048	—	R 0,0018	—	R 0,20
15 —.....	D 0,002	pair	—	R 0,058	—	R 0,0010	—	—
17 —.....	—	pair	R 0,058	—	—	D 0,0005	—	R 0,15
18 —.....	—	pair	R 0,050	—	—	D 0,0015	R 0,20	—
19 —.....	D 0,004	—	R 0,056	—	—	D 0,0015	R 0,20	—
20 —.....	D 0,002	—	—	R 0,064	D 0,0015	—	R 0,20	—

MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX EN BELGIQUE.

(En millions de francs)

PÉRIODES	Nombre de comptes à la fin de la période	Avoir journalier moyen des titulaires	CRÉDITS		DÉBITS		Mouvement général	Pourcentage des opérations sans emploi de numéraire
			Versements	Virements	Chèques et divers	Virements		
1928 Moyenne mensuelle	(*) 224.997	1.613	3.469	8.393	3.444	8.391	23.697	86,7
1929 Moyenne mensuelle	(*) 249.121	1.900	4.082	9.779	4.051	9.785	27.698	87,1
1928 Novembre	223.190	1.669	3.567	8.795	3.648	8.796	24.806	87,0
Décembre	224.997	1.719	3.856	9.082	3.622	9.083	25.643	87,7
1929 Janvier	227.881	1.766	4.030	9.349	4.114	9.352	26.845	86,0
Février	229.737	1.743	3.298	8.304	3.392	8.309	23.303	87,0
Mars	231.869	1.706	3.773	9.226	3.673	9.229	25.900	87,0
Avril	233.918	1.817	3.982	9.514	3.993	9.517	27.006	86,6
Mai	235.864	1.846	3.974	9.574	3.853	9.581	26.982	86,8
Juin	237.636	1.904	3.939	9.756	3.909	9.759	27.362	87,6
Juillet	239.445	1.946	4.499	10.470	4.470	10.476	29.915	87,4
Août	241.082	1.911	4.208	10.028	4.190	10.040	28.465	88,6
Septembre	243.040	1.946	4.100	9.734	4.036	9.738	27.608	87,3
Octobre	245.296	2.062	4.714	11.058	4.540	11.072	31.384	87,0
Novembre	247.242	2.072	4.090	10.148	4.196	10.156	28.591	87,3
Décembre	249.121	2.087	4.383	10.186	4.247	10.195	29.011	87,0
1930 Janvier	251.752	2.097	4.575	10.551	4.509	10.565	30.201	86,4

(*) Au 31 décembre.

**RAPPORT DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRESENTES A L'ENCAISSEMENT
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				(en milliers de francs)		
1927 Année	972.097	46.931	4,83	3.848.313	103.464	2,69
1928 Année	1.317.634	71.310	5,41	8.301.615	178.493	2,15
1928 Septembre	114.093	6.191	5,43	700.600	17.049	2,43
Octobre	119.478	6.215	5,20	737.554	16.722	2,27
Novembre	119.032	6.125	5,15	748.195	15.119	2,02
Décembre	124.894	7.165	5,74	698.122	17.473	2,50
1929 Janvier	110.495	6.281	5,68	784.814	15.850	2,02
Février	100.035	6.187	6,18	744.535	17.541	2,36
Mars	104.199	5.891	5,65	846.848	16.422	1,94
Avril	123.618	6.206	5,02	908.563	17.086	1,88
Mai	126.695	6.378	5,03	942.239	19.143	2,03
Juin	137.524	7.134	5,19	1.104.771	22.402	2,03
Juillet	142.417	7.866	5,52	1.253.290	23.125	1,85
Août	126.182	7.353	5,83	1.213.463	24.303	2,—
Septembre	123.205	7.078	5,74	1.233.667	24.616	2,—
Octobre	132.142	7.103	5,38	1.269.760	23.576	1,86
Novembre	136.024	7.886	5,80	1.221.852	27.876	2,28

**DECLARATIONS DE FAILLITE
ET HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS A LA FAILLITE
PUBLIEES AU MONITEUR DU COMMERCE BELGE.**

PÉRIODES (13 semaines)	Nombre de faillites			Nombre de concordats homologués		
	1927	1928	1929	1927	1928	1929
Première période	133	126	105	38	24	34
Deuxième période	122	127	105	28	34	22
Troisième période	91	109	95	30	35	23
Quatrième période	155	133	139	31	17	23

ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION EN BELGIQUE.

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES		COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à la fin de la période	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de pièces compensées (en milliers)	Capitaux compensés (en millions de francs)	Nombre de séances	Nombre de participants à la fin de la période	Montant des liquidations (en millions de francs)	Montant des liquidations (en millions de francs)
1928 Moyenne mensuelle	33 (*)	377	36.936	170	24.932	16	200 (*)	675	378
1929 Moyenne mensuelle	38 (*)	409	40.293	181	27.068	20	250 (*)	1.263	304
1928 Novembre	38	391	35.137	173	22.995	20	200	1.231	258
Décembre	38	399	38.697	176	26.006	18	200	1.315	291
1929 Janvier	38	415	39.468	189	26.641	22	200	2.272	378
Février	38	370	35.700	166	24.022	19	200	1.894	263
Mars	38	394	38.630	177	26.247	20	200	1.420	291
Avril	38	409	40.913	183	27.675	21	200	1.223	368
Mai	38	412	38.993	180	25.872	19	200	961	237
Juin	38	407	40.700	179	27.388	20	200	1.167	195
Juillet	38	432	44.018	192	29.720	21	250	999	265
Août	38	412	41.098	183	27.677	19	250	1.143	285
Septembre	38	390	40.544	171	26.904	21	250	1.158	240
Octobre	38	443	44.328	197	29.541	22	250	1.255	311
Novembre	38	401	39.103	175	26.445	19	250	910	587
Décembre	38	425	40.024	185	26.686	20	250	759	234
1930 Janvier	38	421	39.271	186	25.918	21	250	822	139

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois

(*) Au 31 décembre.

ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

A. — Recettes et dépenses d'exploitation (en millions de francs).

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Produits extraordinaires	Ensemble			
1927 Moyenne mensuelle	57,9	177,1	5,7	240,7	206,2	34,5	85,65
1928 Moyenne mensuelle	65,0	185,1	5,7	255,8	214,7	41,1	83,92
1928 Octobre	62,0	216,4	7,4	285,8	232,0	53,8	81,19
Novembre	57,7	204,3	6,0	268,1	228,0	40,0	85,06
Décembre	64,1	185,3	5,3	254,7	228,4	26,3	89,65
1929 Janvier	58,4	190,0	7,0	255,4	230,6	24,8	90,28
Février	47,9	173,2	6,4	227,5	226,4	1,1	99,52
Mars	67,2	236,9	6,8	310,9	242,7	68,2	78,06
Avril	64,8	228,3	6,4	299,5	241,8	57,7	80,74
Mai	72,7	212,0	5,5	290,2	247,1	43,1	85,15
Juin	76,0	215,3	6,4	297,7	238,8	58,9	80,19
Juillet	89,4	223,8	6,7	319,9	266,5	53,4	83,30
Août	99,5	224,0	6,6	330,0	264,4	65,6	80,12
Septembre	87,2	216,5	6,2	309,9	257,1	52,7	82,98
Octobre	69,8	240,3	7,1	317,2	274,4	42,8	86,51
Novembre	64,6	228,0	6,3	298,9	279,8	19,1	93,62
Décembre (chiffres provis.)...	68,2	212,2	6,5	286,9	285,0	1,9	99,37

B. — Statistique du trafic.

1°) Trafic général.

PÉRIODES	VOYAGEURS		MARCHANDISES					
	Nombre (1 = 1.000)	Voyageurs-km. (1 = 1.000.000)	Tonnes totales (1 = 1.000)	Tonnes-km. (1 = 1.000.000)				
				Service intérieur	Service mixte	Service internat.	Transit	Total
1927 Moyenne mensuelle	18.079	492	6.386	208	50	267	131	656
1928 Moyenne mensuelle	19.054	521	6.783	239	49	258	105	651
1928 Septembre	19.354	541	6.805	241	46	260	96	643
Octobre	20.431	532	8.004	292	57	289	98	736
Novembre	19.421	502	7.729	281	55	267	97	700
Décembre	19.853	515	6.744	242	52	249	97	640
1929 Janvier	20.560	519	7.011	258	53	258	110	679
Février	17.427	444	6.074	222	44	221	97	584
Mars	19.291	530	7.672	273	54	288	127	742
Avril	19.791	519	7.583	269	55	279	117	720
Mai	19.623	551	7.301	262	53	271	108	694
Juin	18.570	521	7.373	267	54	266	106	693
Juillet	20.935	610	7.836	273	56	287	111	727
Août	20.188	621	7.744	262	73	290	119	744
Septembre	20.652	580	7.364	249	65	273	116	703
Octobre	20.625	538	7.781	247	64	298	112	721
Novembre	19.077	503	7.659	232	64	292	122	710

2°) Transports de charbons, produits métallurgiques et minerais.

PÉRIODES	NOMBRE DE TONNES (1 = 1.000)								
	Charbons			Produits métallurg.			Minerais		
	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit	Service intérieur et mixte	Service internat.	Transit
1927 Moyenne mensuelle	1.321	406	574	392	338	47	113	417	94
1928 Moyenne mensuelle	1.510	461	428	437	308	43	92	445	86
1928 Septembre	1.516	407	385	442	327	32	60	490	81
Octobre	1.754	487	400	498	370	31	99	484	77
Novembre	1.618	474	400	474	319	33	81	442	85
Décembre	1.573	442	424	474	296	34	86	427	77
1929 Janvier	1.872	353	493	533	302	29	124	452	89
Février	1.575	608	468	401	249	28	103	409	71
Mars	1.759	720	526	489	303	30	124	428	166
Avril	1.595	565	527	503	334	31	104	464	100
Mai	1.509	584	457	499	291	36	110	423	101
Juin	1.585	559	483	505	282	32	104	470	104
Juillet	1.782	577	515	429	321	36	158	538	103
Août	1.672	625	493	444	373	24	131	463	102
Septembre	1.594	566	486	447	321	30	117	441	115
Octobre	1.543	634	469	419	362	31	112	471	107
Novembre	1.387	660	529	394	322	37	104	465	103

C. — Nombre de wagons fournis à l'industrie.

a) Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes;

b) Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes;

c) Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.

Périodes	a	b	c	a + c
1928 Moyenne mensuelle	490.573	128.013	170.669	661.242
1929 Moyenne mensuelle	518.112	131.745	181.305	699.417
1928 Novembre...	550.052	130.050	165.363	715.415
Décembre ..	482.210	125.621	165.452	647.662
1929 Janvier	496.341	149.309	167.460	663.801
Février	430.651	130.456	152.766	583.417
Mars	507.628	138.470	200.133	707.761
Avril	518.314	133.537	182.348	700.662
Mai	512.156	117.893	174.331	686.487
Juin	514.708	139.453	175.299	690.007
Juillet	543.406	134.773	187.592	730.998
Août	530.529	128.253	191.200	721.729
Septembre ..	513.113	120.064	193.843	706.956
Octobre	580.137	129.938	196.097	776.234
Novembre...	563.704	130.202	180.478	744.182
Décembre...	506.656	128.591	174.112	680.768
1930 Janvier	520.429	131.651	177.002	697.431

TAUX D'ESCOMPTE

DES PRINCIPALES BANQUES D'EMISSION.

	Depuis le	P. c.
Allemagne	5 février 1930	6
Autriche	10 février 1930	6,50
Belgique	1 ^{er} janvier 1930	3,50
Bulgarie	1 ^{er} juillet 1929	10
Danemark	27 décembre 1929	5
Dantzig	23 novembre 1929	6
Espagne	19 décembre 1928	5,50
Estonie	3 octobre 1929	8
Etats-Unis (Federal Res. Bank of New-York)	7 février 1930	4
Finlande	16 novembre 1928	7
France	31 janvier 1930	3
Grande-Bretagne	6 février 1930	4,50
Grèce	30 novembre 1928	9
Hollande	16 janvier 1930	4
Hongrie	13 février 1930	6,50
Indes	31 octobre 1929	7
Italie	14 mars 1929	7
Japon	10 octobre 1927	5,48
Lettonie	1 ^{er} avril 1928	6
Lithuanie	novembre 1927	6
Norvège	28 décembre 1929	5
Pologne	31 janvier 1930	8
Portugal	26 juillet 1926	8
Roumanie	23 novembre 1929	9
Suède	1 ^{er} janvier 1930	4,50
Suisse	22 octobre 1925	3,50
Tchécoslovaquie	8 mars 1927	5
U. R. S. S.	1 ^{er} avril 1923	8
Yougoslavie	22 juin 1922	6

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE
AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Chiffres globaux.

PÉRIODES	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			Déf. (—) ou Exc. (+) de la balance commer- ciale (millions de francs)	Rapport des exporta- tions aux importa- tions
	Quantités	Valeurs	Prix moyen par tonne	Quantités	Valeurs	Prix moyen par tonne		
	(milliers de tonnes)	(millions de francs)	(francs)	(milliers de tonnes)	(millions de francs)	(francs)		
1928 Moyenne mensuelle	3.311	2.678	809	2.224	2.580	1.160	— 99	96,3
1929 Moyenne mensuelle	3.747	2.959	790	2.147	2.686	1.251	— 273	90,8
1928 Octobre	3.731	2.909	780	2.405	2.987	1.242	+ 78	102,7
Novembre	3.541	2.706	764	2.113	2.601	1.231	— 104	96,1
Décembre	3.518	2.823	803	2.633	3.364	1.278	+ 541	119,1
1929 Janvier	3.099	2.393	772	1.651	2.075	1.257	— 318	86,7
Février	3.001	2.699	899	1.590	2.397	1.507	— 302	88,8
Mars	3.626	3.058	843	1.933	2.705	1.400	— 353	88,4
Avril	3.598	2.991	831	2.225	2.833	1.273	— 159	94,7
Mai	3.783	3.231	854	(1) 2.043	(1) 2.464	1.213	— 146	97,7
Juin	3.677	3.043	828	(1) 3.010	(1) 3.664	1.213		
Juillet	3.973	3.073	773	2.188	2.519	1.152	— 553	82,0
Août	4.095	3.094	756	2.183	2.566	1.175	— 528	82,9
Septembre	4.160	2.949	709	2.265	2.847	1.257	— 102	96,6
Octobre	4.303	3.215	747	2.281	2.853	1.251	— 362	88,7
Novembre	3.710	2.849	768	2.161	2.548	1.179	— 301	89,4
Décembre	3.933	2.916	741	2.239	2.764	1.234	— 152	94,8

(1) Une partie du trafic du mois de mai a été reportée sur le mois de juin.

COMMERCE SPECIAL DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.

Détail par catégories.

	Animaux vivants		Objets d'alimentation et boissons		Matières brutes ou simplement préparées		Produits fabriqués		Or et argent non ouvrés ni monnayés		TOTAUX	
	Quantités 1.000 kil.	Valeur 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.	Quantités 1.000 kil.	Valeurs 1.000 fr.
IMPORTATIONS :												
1928 L'année	10.974	61.342	3.235.787	6.795.109	35.382.089	17.170.775	1.103.453	7.994.386	33	119.079	39.732.336	32.140.691
1929 L'année	14.493	88.522	3.495.173	7.239.089	40.184.447	18.486.097	1.264.094	9.603.899	6	92.511	44.958.213	35.510.118
1928 Octobre	901	5.282	342.812	676.509	3.284.247	1.490.166	103.199	729.435	1	7.490	3.731.159	2.908.882
Novembre	843	4.735	283.228	579.100	3.159.982	1.446.288	97.352	668.583	1	6.935	3.541.405	2.705.641
Décembre	1.086	6.365	275.590	596.688	3.146.962	1.523.620	93.929	684.345	1	12.094	3.517.569	2.823.112
1929 Janvier	1.228	6.588	232.648	520.805	2.775.200	1.202.213	90.293	663.002	—	650	3.099.369	2.393.258
Février	1.744	9.558	229.014	511.039	2.677.235	1.469.093	92.739	708.482	—	404	3.000.733	2.698.576
Mars	1.736	9.834	267.314	598.856	3.246.194	1.568.863	110.812	862.388	1	18.453	3.626.058	3.058.394
Avril	1.603	8.880	282.914	584.238	3.196.425	1.573.309	116.610	817.752	—	7.204	3.597.553	2.991.383
Mai	802	4.580	311.114	627.834	3.346.175	1.723.050	125.359	868.871	—	6.332	3.783.451	3.230.667
Juin	638	4.039	287.017	595.362	3.286.657	1.608.989	102.537	826.374	—	8.279	3.676.850	3.043.043
Juillet	728	4.709	300.374	578.536	3.561.357	1.658.896	110.771	823.941	—	6.710	3.973.230	3.072.792
Août	827	5.720	323.148	670.212	3.664.837	1.590.540	106.016	820.503	13	6.878	4.094.841	3.093.853
Septembre	736	5.630	296.836	592.868	3.771.657	1.574.446	91.111	766.322	—	9.438	4.160.341	2.948.704
Octobre	1.052	7.297	357.206	709.889	3.829.393	1.619.154	115.556	867.401	1	11.101	4.303.209	3.214.842
Novembre	1.612	9.695	295.508	604.587	3.310.914	1.422.866	101.608	804.143	—	7.346	3.709.644	2.848.637
Décembre	1.783	11.992	312.078	644.863	3.518.404	1.474.678	100.836	774.720	1	9.716	3.933.102	2.915.969
EXPORTATIONS :												
1928 L'année	16.656	154.607	920.030	2.526.501	18.446.205	10.435.999	7.310.527	17.763.794	98	73.539	26.693.516	30.954.440
1929 L'année	14.364	141.550	870.112	2.526.905	17.929.203	10.608.508	6.954.851	18.892.380	89	65.206	25.768.619	32.234.549
1928 Octobre	1.685	14.899	112.956	227.547	1.568.442	1.000.501	722.250	1.736.046	10	7.633	2.405.343	2.986.626
Novembre	1.205	10.485	79.450	202.349	1.476.692	945.601	555.693	1.438.873	5	3.877	2.113.045	2.601.185
Décembre	923	10.386	76.285	235.545	1.642.428	1.022.409	913.073	2.086.864	10	8.608	2.632.719	3.363.812
1929 Janvier	1.088	11.280	50.013	192.990	1.224.793	751.611	374.782	1.113.090	8	5.980	1.650.684	2.074.951
Février	1.032	10.412	46.995	170.173	1.137.044	966.492	405.254	1.244.508	8	5.155	1.590.332	2.396.740
Mars	1.494	16.672	75.961	233.846	1.343.561	912.017	511.732	1.534.651	11	8.060	1.932.759	2.705.246
Avril	1.282	13.279	72.882	211.693	1.540.462	912.892	610.190	1.690.217	6	4.443	2.224.821	2.832.524
Mai (1)	1.193	12.456	46.243	177.207	1.461.588	865.031	533.667	1.404.474	6	4.532	2.042.698	2.463.700
Juin (1)	1.135	11.521	59.097	224.099	1.951.192	1.051.589	998.103	2.370.775	9	6.404	3.009.536	3.664.388
Juillet	1.382	13.348	95.606	222.169	1.537.126	836.533	553.605	1.444.806	4	2.440	2.187.722	2.519.296
Août	1.314	11.991	80.469	214.937	1.518.940	792.388	582.424	1.539.883	10	6.670	2.183.158	2.565.869
Septembre	1.270	11.919	84.006	230.523	1.563.641	935.382	615.939	1.665.384	5	3.995	2.264.861	2.847.203
Octobre	1.401	12.056	91.810	214.957	1.583.282	937.294	604.809	1.682.949	8	5.873	2.281.311	2.853.129
Novembre	1.144	11.022	91.753	206.621	1.506.746	812.125	561.850	1.511.907	6	5.895	2.161.499	2.547.570
Décembre	629	5.594	75.277	227.690	1.560.827	835.154	602.631	1.689.736	8	5.759	2.239.372	2.763.933

(1) Une partie du trafic du mois de mai a été reportée sur le mois de juin.

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

I. — Classement par genre d'industrie.

JANVIER 1930.

RUBRIQUES	Capital versé		RÉSULTATS NETS				Bénéfice distribué aux actionn.	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligat.	
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Bénéfice total		Perte totale					Solde
			Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Montant en milliers de francs	En milliers de francs	En milliers de francs	
Banques	2	70.000	3	27.022	—	—	27.022	12.462	—	—
Assurances	1	3.400	—	—	1	1.746	1.746	—	—	—
Opérations financières	9	92.639	7	3.242	2	2.357	885	108	8.700	609
Exportations, importations	5	21.650	2	199	3	7.702	7.593	120	—	—
Commerce de fers et métaux	1	400	1	87	—	—	87	30	—	—
Commerce d'habillem. et d'ameublement ..	5	14.965	4	4.975	1	27	4.948	3.230	4.158	131
Commerce de produits alimentaires	6	29.365	5	6.603	1	498	6.105	3.391	—	—
Commerce non dénommés	12	17.675	10	2.416	2	198	2.218	1.407	—	—
Sucreries	2	6.350	—	—	2	4.264	4.264	—	—	—
Meuneries	2	5.500	2	6.543	—	—	6.543	3.495	—	—
Brasseries	12	56.685	10	14.786	2	139	14.647	7.454	—	—
Distilleries d'alcool	1	1.000	1	545	—	—	545	200	—	—
Autres industries alimentaires	2	286	1	33	1	15	18	12	—	—
Carrières	1	2.650	1	—	—	—	—	—	—	—
Charbonnages	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines et autres industries extractives	1	1.255	1	125	—	—	125	—	—	—
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Électricité	2	600	2	306	—	—	306	222	—	—
Constructions électriques	3	2.000	3	300	—	—	300	4	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas	1	50	1	563	—	—	563	—	—	—
Imprimerie, publicité	3	5.602	2	1.170	1	23	1.147	180	—	—
Textiles (lin, coton, laine, soie)	11	23.426	10	3.102	1	479	2.623	1.462	2.000	—
Matériaux artificiels et produits céramiques	4	56.625	3	11.352	1	60	11.292	6.626	12	1
Métallurgie, sidérurgie	15	53.255	14	64.967	1	56	64.911	29.089	10.378	242
Construction	8	12.512	5	1.920	3	348	1.572	1.440	2.000	—
Papeteries (Industries)	1	225	1	1	—	—	1	—	—	—
Plantations et sociétés coloriales	6	68.928	6	41.010	—	—	41.010	24.909	426.091	22.925
Produits chimiques	4	5.769	4	304	—	—	304	278	2.000	—
Industries du bois	2	2.850	—	—	2	610	610	—	—	—
Tanneries et corroïries	7	33.795	5	1.689	2	1.361	328	1.065	—	—
Automobiles	3	68.600	3	5.153	—	—	5.153	720	3.000	210
Verreries	1	150	—	—	1	18	18	—	—	—
Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries non dénommées	10	36.194	9	8.755	1	844	7.911	593	—	—
Chemins de fer	1	300	1	272	—	—	272	—	—	—
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	3	972	3	261	—	—	261	224	—	—
Télégraphe, téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autobus	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés	3	25.414	3	2.070	—	—	2.070	1.923	1.137	55
Divers non dénommés	7	1.045	4	144	3	252	108	119	—	—
TOTAL	158	722.232	127	209.915	31	21.087	188.828	100.763	459.476	24.173

II. — Classement par ordre d'importance du capital versé.

Jusqu'à 1 million	85	36.923	68	7.021	17	1.337	5.684	2.815	—	—
De plus de 1 à 5 millions	46	121.592	35	30.737	11	10.386	20.351	10.513	12.700	609
De plus de 5 à 10 millions	10	82.564	9	18.170	1	2.347	15.823	8.598	11.158	131
De plus de 10 à 20 millions	6	85.956	5	19.518	1	6.957	12.561	6.205	—	—
De plus de 20 millions	11	395.197	10	134.469	1	60	134.409	72.632	435.618	23.433
TOTAL	158	722.232	127	209.915	31	21.087	188.828	100.763	459.476	24.173

EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES.

I. — Détail des émissions (en milliers de francs).

JANVIER 1930.

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL					Apports en nature compris dans les souscript. et augment. de capital	PART PRISE PAR LES BANQUES DANS LA FORMATION DU CAPITAL DES ENTREPRISES		DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS				
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations			Montant	Désignation	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		
	Nombre	Montant(*)	Nombre	Montant minimum	Nombre	Capital ancien	Augmentation (*)	Nombre	Montant				Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre
											Nombre	Montant					
Banques	1	20.000	—	—	—	—	—	—	—	—	5.752	Handelsbank	—	—	—	—	
Assurances	1	2.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Opérations financières	18	413.912	7	1.357	6	56.329	45.901	—	—	355.803	25.400	Banque Industrielle belge Bank-Unie	5	210.550	—	—	
Exportations, importations	—	—	—	—	1	2.500	2.500	—	—	—	—	—	—	1	50	—	—
Commerce de fers et métaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Commerce d'habillem. et d'ameubl.	11	6.500	5	84	—	—	—	—	—	3.531	—	—	—	3	660	—	—
Commerce de prod. alimentaires	3	1.100	9	197	1	1.000	300	—	—	847	—	—	—	—	—	—	—
Commerces non dénommés	11	10.257	4	526	6	2.745	1.180	—	—	6.282	—	—	—	5	1.850	1	50
Sucreries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Meuneries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Brasseries	1	4.200	—	—	1	3.000	2.000	—	—	3.800	—	—	—	1	170	—	—
Distilleries d'alcool	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres industries alimentaires	2	2.420	—	—	1	600	2.580	—	—	2.017	—	—	—	1	1.000	—	—
Carrières	1	2.500	—	—	1	380	620	—	—	3.020	—	—	—	—	—	—	—
Charbonnages	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Mines et autres industr. extractives.	—	—	—	—	1	15.000	3.000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Électricité	—	—	—	—	3	63.000	87.000	—	—	—	27.577	Société Générale	—	—	—	—	—
Constructions électriques	—	—	—	—	2	1.100	19.600	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Hôtels, théâtres, cinémas	—	—	1	19	1	190	60	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Imprimerie publicité	4	1.350	—	—	—	—	—	—	—	300	—	—	—	1	75	—	—
Textiles (lin, coton, laine, soie)	4	4.700	—	—	5	16.800	14.800	—	—	14.863	—	—	—	1	250	—	—
Matér. artif. et prod. céramiques	3	6.750	—	—	3	7.200	7.475	—	—	1.325	—	—	—	1	860	—	—
Métallurgie, sidérurgie	2	1.100	—	—	5	19.830	10.320	—	—	3.670	5.000	Banq. Finance et Industr.	2	5.650	—	—	—
Construction	6	12.976	—	—	5	2.826	1.988	—	—	9.198	—	—	—	—	—	—	—
Papeteries (industries)	1	750	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Plantations et soc. coloniales	6	164.600	—	—	2	115.500	6.000	—	—	4.850	52.350	(1)	2	11.000	—	—	—
Produits chimiques	3	9.250	—	—	1	1.250	3.750	—	—	6.845	—	—	—	—	—	—	—
Industries du bois	2	3.500	—	—	1	200	1.600	—	—	3.498	—	—	—	1	1.500	—	—
Tanneries et corroiries	1	1.000	1	54	1	1.400	900	—	—	1.000	—	—	—	—	—	—	—
Automobiles	3	3.600	—	—	—	—	—	—	—	2.680	—	—	—	2	1.400	—	—
Verreries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Industries non dénommées	2	1.300	1	1.000	8	11.500	20.750	—	—	8.750	—	—	—	3	2.330	—	—
Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	1	**100.000	—	—	—	—	—	—	—	—
Navigation et aviation	2	600	1	35	2	4.045	4.022	—	—	22	—	—	—	2	950	—	—
Télégraphe, téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autobus	2	300	1	150	1	500	1.000	—	—	89	—	—	—	—	—	—	—
Transports non dénommés	1	210	—	—	1	275	300	—	—	100	—	—	—	—	—	—	—
Divers non dénommés	2	350	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	50	—	—
TOTAL	93	675.225	30	3.422	59	327.170	237.646	1	100.000	432.490	116.079			32	238.285	1	50

(*) Montant nominal, y compris les apports autres qu'en espèces

(**) Emprunt 3 p. c., 2^e série, de la Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux (cfr « Moniteur belge » du 1^{er} février 1930).

(1) Société Générale; Mutuelle Solvay; Banque H. Lambert; Philippon et Cie; Caisse Centrale de Crédit du Boerenbond.

EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES.
EN JANVIER 1930.

II. — Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité sociale
et selon l'importance du capital social ou de l'augmentation de capital (en milliers de francs).

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS				AUGMENTATIONS DE CAPITAL				DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS				
	anonymes et en commandite par actions		coopératives et unions du crédit		Actions			Obligations		anonymes et en comman- dite par actions		coopératives et unions du créd.	
	Nom- bre	Montant (*)	Nom- bre	Montant minimum	Nom- bre	Capital ancien	Augmen- tation-(*)	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant	Nom- bre	Montant minim.

1° Selon le lieu où s'exerce leur activité sociale.

En Belgique	85	502.125	30	3.422	54	169.470	208.671	1	100.000	30	227.285	1	50
En Belgique et à l'étranger ..	2	8.500	—	—	3	42.200	22.975	—	—	—	—	—	—
Au Congo belge	6	164.600	—	—	2	115.500	6.000	—	—	2	11.000	—	—
Total	93	675.225	30	3.422	59	327.170	237.646	1	100.000	32	238.285	1	50

2° Selon l'importance du capital social ou de l'augmentation de capital.

Jusqu'à 1 million	60	29.321	30	3.422	30	25.291	15.590	—	—	22	8.735	1	50
De plus de 1 à 5 millions ...	21	53.536	—	—	22	190.790	63.145	—	—	5	13.550	—	—
De plus de 5 à 10 millions ..	4	28.368	—	—	3	20.000	26.000	—	—	2	16.000	—	—
De plus de 10 à 20 millions .	3	54.000	—	—	2	24.000	36.000	—	—	—	—	—	—
De plus de 20 millions	5	510.000	—	—	2	67.089	96.911	1	100.000	3	200.000	—	—
Total	93	675.225	30	3.422	59	327.170	237.646	1	100.000	32	238.285	1	50

(*) Montant nominal, y compris les apports en nature.

**INSCRIPTIONS
HYPOTHECAIRES (1).**

PÉRIODES	Montants calculés d'après les droits d'inscription perçus (cfr. <i>Moniteur belge</i>)
	milliers de fr.
1928 Moyenne mensuelle	308.001
1929 Moyenne mensuelle	426.906
1928 Octobre	339.850
Novembre	300.927
Décembre	402.238
1929 Janvier	339.703
Février	302.410
Mars	387.623
Avril	364.267
Mai	455.946
Juin	404.310
Juillet	456.245
Août	101.914
Septembre	732.827
Octobre	560.175
Novembre	483.426
Décembre	534.028

RECOURS DES PROVINCES ET DES COMMUNES A L'EMPRUNT.

PÉRIODES	CRÉDIT COMMUNAL DE BELGIQUE				Emprunts directs des provinces et communes
	Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis pour le paiement de :				
	Dépenses extraordinaires		Dépenses ordinaires (Ouvertures de crédits gagés par les impôts cédulaires et additionnels)		
	Prélèvements sur comptes	Remboursem. nets	Avances nettes	Remboursem. nets	
	en milliers de francs				
1928 Moyenne mensuelle	24.136	3.495	14.171	19.250	\$ 10 millions (1)
1929 Moyenne mensuelle	27.765	4.355	14.400	14.372	300 millions (1)
1928 Novembre	33.756	1.277	12.813	13.960	néant
Décembre	59.236	3.036	12.729	17.065	\$ 10 millions
1929 Janvier	37.894	3.744	18.023	10.677	néant
Février	13.675	3.184	12.233	11.610	néant
Mars	22.315	2.438	14.653	9.866	néant
Avril	28.880	4.102	14.844	5.934	néant
Mai	20.965	1.070	17.914	5.794	néant
Juin	38.868	2.137	20.735	10.021	néant
Juillet	55.287	4.215	16.410	13.292	300 millions (2)
Août	30.399	3.976	9.025	30.615	néant
Septembre	40.473	2.224	10.104	20.164	néant
Octobre	56.801	9.028	13.042	18.509	néant
Novembre	38.682	8.226	10.104	19.006	néant
Décembre	48.942	7.918	16.718	16.972	néant
1930 Janvier	81.017	4.458	11.089	18.607	néant

(1) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

(1) Total par année.

(2) Emprunts de 100 millions de fr., 6 p. c., ville de Gand, et de 200 millions de fr., 6 p. c., ville de Liège. Ces emprunts ont été couverts partiellement par l'échange de bons de caisse 6 p. c. aux échéances respectives des 15 août et 15 octobre 1929.

NOTES. Le Crédit Communal a émis un emprunt de 900 millions de francs, 6 p. c., à 99, dont il a placé :

300 millions de francs, jouissance 1^{er} mai 1927;

300 " " " " 1^{er} mai 1929;

300 " " " " 1^{er} novembre 1929.

En outre, il a été autorisé à émettre un emprunt de 500 millions de francs, 5,50 p. c., à 97, dont il place une première tranche de 100 millions, jouissance 1^{er} mars 1930.

RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Capital versé		Bénéfice total		Perte totale		Solde	Bénéfice distribué aux actionn.	Dette obligataire	Payement de coupons d'obligat.
	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs	Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs				
Année 1927	4.759	17.585.864	4.002	4.809.059	757	237.928	4.571.131	2.395.315	3.670.084	165.839
Année 1928	5.063	21.600.552	4.177	5.263.672	886	331.675	4.931.897	2.897.866	4.053.892	240.975
Année 1929	5.719	28.657.991	4.709	6.159.409	1.010	362.910	5.796.499	3.478.660	4.089.402	204.069
1928 Novembre	256	1.910.213	216	378.925	40	15.040	363.885	218.780	348.204	18.162
Décembre	233	1.843.384	184	294.279	49	29.533	264.746	174.019	172.187	10.072
1929 Janvier	133	568.107	97	127.274	36	46.099	81.175	50.916	23.173	1.321
Février	105	221.028	87	34.608	18	3.146	31.462	16.653	78.935	3.465
Mars	575	2.091.399	503	560.255	72	8.482	551.773	311.832	157.771	7.781
Avril	1.300	4.760.941	1.096	1.062.905	204	40.020	1.022.885	517.404	1.079.487	53.513
Mai	1.022	5.366.915	852	1.153.822	170	66.461	1.087.361	747.327	591.640	30.699
Juin	662	2.846.823	518	406.575	144	35.920	370.655	208.004	310.730	14.216
Juillet	403	2.292.068	313	538.405	90	39.170	499.235	335.044	93.896	4.757
Août	191	1.739.195	148	433.771	43	21.453	412.318	262.312	719.535	36.099
Septembre	206	650.070	167	137.427	39	10.754	126.673	76.463	18.347	843
Octobre	492	3.524.203	402	722.277	90	54.773	667.504	460.891	230.709	13.485
Novembre	375	2.964.760	317	639.754	58	22.265	617.489	319.592	611.076	28.310
Décembre	255	1.632.482	209	342.336	46	14.367	327.969	172.222	174.103	9.580
1930 Janvier	158	722.232	127	209.915	31	21.087	188.828	100.763	459.476	24.173

EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES.

Tableau rétrospectif.

PÉRIODES	Constitutions de sociétés		Augmentations de capital						Ensemble des émissions (sociétés anonymes et en commandite par actions)	Apports en nature compris dans les souscriptions et augmentations de capital	Dissolutions de sociétés		
	anonymes et en commandite par actions	coopératives et unions du crédit	Actions			Obligations					anonymes et en commandite par actions	coopératives et unions du crédit	
			Nombre de sociétés	Montant en milliers de francs (*)	Nombre de sociétés	Capital ancien en milliers de francs	Augmentation en milliers de francs (*)	Nombre de sociétés					Montant en milliers de francs
Année 1927	751	2.678.118	211	608	—	3.371.530	21	278.575	6.328.223	1.442.609	212	449.962	84
Année 1928	999	6.312.470	211	734	7.208.508	5.938.630	8	11.880	12.262.980	1.955.792	289	1.168.076	21
Année 1929	1.064	7.800.965	207	767	8.596.173	6.928.418	11	236.560	14.965.943	3.065.222	286	1.027.808	31
1928 Novembre ..	84	794.065	11	64	1.317.433	535.850	2	2.600	1.322.515	111.074	22	92.955	1
Décembre ..	83	250.270	11	63	404.875	461.580	—	—	711.850	87.499	27	71.452	3
1929 Janvier ...	124	1.644.504	18	70	972.644	656.858	1	1.260	2.302.622	605.716	28	63.776	4
Février ...	97	544.396	14	63	363.039	497.786	—	—	1.042.182	187.921	12	47.658	4
Mars	86	514.395	15	71	860.632	644.214	—	—	1.158.609	266.874	21	181.970	4
Avril	100	318.805	20	81	856.406	824.030	1	1.500	1.144.335	99.258	30	55.364	2
Mai	91	411.686	18	67	991.799	1.136.084	—	—	1.547.770	184.213	30	34.390	2
Juin	66	186.194	13	52	710.507	665.558	1	100.000	951.752	104.359	22	29.230	1
Juillet	105	1.246.379	17	79	578.010	425.319	3	5.300	1.676.998	482.545	38	193.399	3
Août	76	552.126	14	79	848.184	534.072	—	—	1.086.198	133.209	17	22.685	2
Septembre ..	71	349.926	11	52	654.519	358.588	2	114.000	822.514	170.757	22	38.185	4
Octobre	81	1.302.591	19	39	231.601	197.871	2	13.500	1.513.962	415.162	17	54.665	1
Novembre ..	81	415.989	26	57	825.649	469.603	—	—	885.492	273.209	29	147.401	3
Décembre ..	81	313.974	22	57	703.183	518.535	1	1.000	833.509	141.999	20	159.085	1
1930 Janvier ...	93	675.225	30	59	327.170	237.646	1	100.000	1.012.871	432.490	32	238.285	1

(*) Montant nominal, y compris les apports en nature.

PRIX DE GROS DE QUELQUES PRODUITS INDUSTRIELS (par tonne).

ÉPOQUE	CHARBONS					SIDÉRURGIE								
	p ^r foyer domest. brais. anthr. 20/30	Industr. menu 1/2 gras mi-lavé	Fines à cokés	Briquettes du pays	Coke ordinaire	Fonte de moulage Charleroi	Blooms		Billettes		Poutrelles		Rails	
							Prix à l'exportation	Prix intérieurs						
fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	£	fr.	
1928 Moyenne mensuelle	264,—	147,—	143,—	176,—	172,—	615,—	4-6-6	833,—	4-11-6	866,—	4-18-4	905,—	6-8-1	1162,—
1929 Moyenne mensuelle	303,—	176,—	167,—	202,—	194,—	616,—	4-10-2	867,—	4-17-9	886,—	5-1-5	940,—	6-10-0	1250,—
1928 Décembre	280,—	150,—	145,—	180,—	175,—	595,—	4-8-0	857,50	5-0-0	887,—	5-4-0	940,—	6-10-0	1250,—
1929 Janvier	280,—	155,—	145,—	180,—	175,—	595,—	4-8-0	857,50	5-0-0	887,—	5-0-0	940,—	6-10-0	1250,—
Février	280,—	160,—	145,—	185,—	175,—	595,—	4-9-0	867,50	5-1-0	887,—	5-2-6	940,—	6-10-0	1250,—
Mars	290,—	165,—	150,—	190,—	175,—	605,—	4-9-0	867,50	5-1-0	887,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1250,—
Avril	290,—	170,—	155,—	195,—	200,—	620,—	4-9-0	867,50	5-1-0	887,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1250,—
Mai	290,—	170,—	170,—	195,—	205,—	620,—	4-9-0	867,50	5-1-0	887,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1250,—
Juin	295,—	175,—	175,—	200,—	200,—	620,—	4-9-0	867,50	5-1-0	887,—	5-3-0	940,—	6-10-0	1250,—
Juillet	300,—	180,—	175,—	210,—	200,—	620,—	5-0-0	867,50	5-3-0	887,—	5-5-0	940,—	6-10-0	1250,—
Août	310,—	185,—	175,—	215,—	200,—	620,—	4-14-0	867,50	4-17-0	887,—	5-3-6	940,—	6-10-0	1250,—
Septembre	315,—	185,—	175,—	215,—	200,—	620,—	4-10-0	867,50	4-13-6	887,—	5-2-6	940,—	6-10-0	1250,—
Octobre	320,—	185,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-10-0	867,50	4-13-6	885,—	5-1-6	940,—	6-10-0	1250,—
Novembre	330,—	190,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-8-0	867,50	4-11-0	885,—	4-17-6	940,—	6-10-0	1250,—
Décembre	340,—	190,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-7-0	867,50	4-10-0	885,—	4-17-0	940,—	6-10,0	1250,—
1930 Janvier	340,—	190,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-7-0	867,50	4-10-0	835,—	4-19-0	940,—	6-10-0	1250,—
Février	340,—	190,—	180,50	215,—	200,—	625,—	4-7-0	867,50	4-10-0	885,—	4-19-0	940,—	6-10-0	1250,—

PRIX MOYENS DES GRAINS ET AUTRES DENREES AGRICOLES

VENDUS SUR LES MARCHES REGULATEURS DE BELGIQUE («Moniteur belge »).

ÉPOQUES	Fro-ment	Seigle	Avoine	Orge	Pomm ^{es} de terre	Lin brut	Chanvre brut	Beurre	Laine	Oeufs
	par 100 kilos							par kilo		par 26
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
1928 Moyenne mens.	168,84	168,25	178,66	171,90	75,56	216,58	880,10	28,88	54,61	25,67
1929 Moyenne mens.	160,97	146,45	152,42	156,17	59,14	195,92	—	30,69	(*)21,86	27,50
1928 Octobre	160,14	158,29	160,39	159,80	70,87	218,72	900,—	31,61	55,—	33,67
Novembre	160,97	160,19	162,61	159,95	67,37	220,88	900,—	32,94	5,—	36,87
Décembre	152,81	154,48	159,60	157,53	67,67	219,—	900,—	34,47	55,—	33,04
1929 Janvier	158,55	157,24	166,39	161,79	69,53	214,01	—	33,78	(*)22,—	30,46
Février	163,14	160,20	169,33	164,97	77,88	207,54	—	33,27	3,50	30,92
Mars	162,14	159,18	167,91	164,70	84,84	210,42	—	28,37	23,—	23,13
Avril	161,59	158,30	169,55	164,05	76,93	204,08	—	28,92	23,—	19,20
Mai	162,49	157,39	168,10	161,37	69,55	195,75	—	26,96	23,—	19,99
Juin	158,70	149,55	159,64	158,64	52,68	196,72	—	27,—	23,—	21,62
Juillet	167,17	150,62	160,78	160,67	60,08	209,41	—	27,25	23,—	23,20
Août	168,60	144,45	147,70	157,35	48,96	200,16	—	29,33	23,—	25,17
Septembre	161,61	137,30	137,45	148,71	44,17	184,29	—	33,25	23,—	28,68
Octobre	157,93	131,66	133,54	145,47	41,36	178,46	—	34,16	20,80	35,29
Novembre	156,10	126,48	128,60	143,12	42,64	175,35	—	32,89	16,75	39,09
Décembre	153,65	125,04	122,02	143,18	41,03	174,81	—	30,69	18,25	33,27

(*) Depuis janvier 1929, les prix mentionnés sont ceux de la laine brute, tandis que précédemment on citait la laine travaillée.

Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadales.

(en milliers de francs)

ACTIF	30-12-1913	21-2-1929	6-2-1930	13-2-1930	20-2-1930
Encaisse :					
Or	(1) 306.377	4.530.527	5.883.207	5.891.514	5.892.585
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger	170.328	2.370.607	2.604.478	2.670.476	2.675.345
Portefeuille effets sur la Belgique et sur l'étranger	603.712	3.641.837	3.973.487	3.957.808	3.933.926
Avances sur fonds publics	57.901	202.085	210.248	188.310	166.159
Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26) .	—	1.719.124	1.552.498	1.549.083	1.546.264
PASSIF					
Billets en circulation	1.049.762	11.843.101	13.847.808	13.816.578	13.713.464
Comptes courants particuliers	88.333	461.588	359.001	434.114	464.475
Compte courant du Trésor	14.541	127.546	81.622	76.600	109.087
Total des engagements à vue	1.152.636	12.432.235	14.289.031	14.327.292	14.287.026
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	55,51 %	59,40 %	59,76 %	59,97 %
Taux d'escompte des traites acceptées	5,— %	4,— %	3,50 %	3,50 %	3,50 %
Taux des prêts sur fonds publics	5,— %	5,50 %	5,— %	5,— %	5,— %

(1)Y compris 57,351 « Argent, billon et divers ».

Banque du Congo Belge

Principaux postes des situations mensuelles (en milliers de francs).

ACTIF	31-12-1927	31-8-1929	30-9-1929	31-10-1929	30-11-1929
Encaisse-or :					
Lingots et monnaies d'or	24.818	35.631	35.631	35.631	35.631
Devises-or sur l'étranger	28.768	39.624	40.131	40.260	41.285
Encaisses diverses et avoirs en banque	78.031	241.590	224.726	254.419	249.588
Effets sur la colonie, la Belgique et l'étranger.....	263.880	269.160	271.351	249.340	249.227
Comptes-courants	163.234	112.300	119.150	124.168	125.864
PASSIF					
Billets en circulation	124.619	168.736	169.831	170.086	172.382
Créditeurs :					
A vue	222.030	285.676	285.667	304.649	287.701
A terme	68.465	155.757	158.060	155.619	161.753
Rapport de l'encaisse en valeurs-or à la circulation fiduciaire	42,99 %	44,60 %	44,61 %	44,62 %	44,62 %

Banque de France

Situations hebdomadaires (en milliers de francs).

DATES	Encaisse (1) or (Monnaies et lingots)	Disponi- bilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et d'effets publics			Avances sur titres	Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des engagements à vue %
			Effets de commerce escomptés		Effets négociables achetés				
			Sur la France	Sur l'étranger					
1928 Moyenne jusqu'au 25 juin	5.886.468 (2) 2.531.125	57.987	1.865.109	11.905	—	1.765.498	58.892.670	8.778.523	(3) 12.44
Après le 25 juin	30.531.680	14.384.929	3.236.260	34.185	16.837.942	2.074.224	61.366.988	16.573.267	39.17
1929 Moyenne annuelle	37.174.406	8.638.912	6.949.433	53.286	18.557.204	2.410.263	64.736.617	19.084.455	44.35
1928 Décembre 7	31.638.805	14.094.865	3.540.910	75.198	18.849.019	2.269.037	61.826.871	19.175.740	39.06
1929 Janvier 4	32.679.040	13.546.570	4.454.350	93.136	18.416.417	2.325.886	64.182.903	18.098.222	39.72
Février 8	34.018.098	12.302.943	4.836.061	118.984	18.208.246	2.314.011	63.101.466	19.366.736	41.25
Mars 8	34.023.888	11.476.025	5.290.014	129.793	18.349.112	2.366.089	63.414.800	18.838.815	41.36
Avril 5	34.190.820	10.610.479	5.944.679	84.961	18.427.303	2.463.598	64.123.948	18.045.359	41.61
Mai 10	36.525.431	7.987.715	5.743.588	34.691	18.446.725	2.415.400	63.420.111	18.344.374	44.67
Juin 7	36.602.836	7.512.884	6.643.333	24.486	18.502.915	2.429.467	63.496.423	18.317.210	44.74
Juillet 5	36.650.056	7.304.435	7.069.984	20.108	18.501.897	2.525.350	64.840.868	17.996.839	44.24
Août 9	38.472.461	7.284.338	8.376.615	44.676	18.653.371	2.442.986	65.016.637	19.686.884	45.42
Septembre 6	39.006.475	7.228.653	8.022.830	33.926	18.740.301	2.481.113	65.780.959	19.184.218	45.91
Octobre 4	39.784.175	7.199.817	8.714.226	19.805	18.784.917	2.547.736	67.320.636	18.982.336	46.10
Novembre 8	40.298.110	7.311.576	9.753.045	22.688	18.764.321	2.658.071	67.099.717	21.023.257	45.73
Décembre 6	41.131.409	7.167.641	8.358.057	21.863	18.777.766	2.669.887	67.291.168	20.028.211	47.10
1930 Janvier 10	42.458.382	7.201.903	6.675.522	23.670	18.729.297	2.586.240	69.346.770	18.022.927	48.60
Février 7	42.931.049	6.978.660	6.393.696	24.870	18.777.088	2.578.449	69.429.472	17.539.950	49.36

Taux d'escompte { actuel : 3 %, depuis le 24 janvier 1930.
précédent : 3 ½ %, depuis le 19 janvier 1928.

- (1) Jusqu'au 25 juin 1928 l'encaisse comprenait de l'or et de l'argent; depuis cette date, elle ne comprend plus que de l'or.
 (2) Achats d'or, d'argent et de devises (loi du 7-8-1926).
 (3) Y compris le poste « Achats d'or, d'argent et de devises ».

Nederlandsche Bank

Situations hebdomadaires (en milliers de florins).

DATES	Encaisse métallique	Portefeuille-effets		Avances sur nantisse- ments	Compte du Trésor (débiteur)	Billets en circulation	Comptes courants créditeurs (particuliers et Trésor)	Assignations de banque	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger						
1928 Moyenne annuelle	457.813	66.805	194.447	114.016	5.506	807.149	45.708	469	53.73
1929 Moyenne annuelle	460.196	89.243	165.793	103.536	6.683	815.755	22.939	344	54.88
1928 Décembre 10	456.626	69.332	218.723	98.385	7.228	826.689	37.782	281	52.80
1929 Janvier 7	456.310	95.676	219.828	98.162	1.246	833.981	50.894	362	51.55
Février 4	457.048	59.426	205.657	108.348	8.436	807.905	38.599	147	53.98
Mars 4	455.873	98.047	132.330	117.860	2.369	808.766	12.194	270	55.51
Avril 8	443.387	97.019	28.759	114.588	13.607	810.219	14.683	242	53.73
Mai 6	457.796	143.035	121.744	134.148	—	850.429	16.482	236	52.79
Juin 10	458.082	175.123	171.601	103.063	—	803.815	14.704	198	55.95
Juillet 8	465.101	70.368	175.860	110.619	1.408	819.017	20.970	253	55.35
Août 5	468.801	89.798	178.720	92.796	14.178	827.361	28.432	201	54.77
Septembre 9	462.784	66.391	168.977	110.526	14.785	824.058	14.262	286	55.18
Octobre 7	461.514	82.442	195.975	89.250	11.894	840.169	18.059	159	53.77
Novembre 4	463.172	78.066	213.059	115.537	12.010	878.025	20.070	410	51.55
Décembre 9	471.092	60.124	219.464	85.699	4.356	829.225	20.709	226	55.41
1930 Janvier 6	471.684	72.648	219.271	94.174	—	845.623	23.510	355	54.24
Février 10	464.214	52.456	211.528	82.590	11.350	795.381	20.593	346	56.87

Taux d'escompte { actuel : 4 %, depuis le 16 janvier 1930.
précédent : 4 ½ %, depuis le 16 novembre 1929.

Banque d'Angleterre

Situations hebdomadaires (en milliers de £.)

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts	Rapport de l'encaisse du Banking Department au solde de ses dépôts (prop. of reserve to liabilities) %
	Or (Issue Department)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Department)	Valeurs garanties par l'Etat	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble			
1928 Moyenne jusqu'au 21 novembre ..	163.250	1.767	33.495	52.333		85.828	135.147 *292.416	117.469	42.2
Moyenne après le 21 novembre ..	156.514	518	60.042	34.688		94.730	377.126	116.751	34.1
1929 Moyenne annuelle	146.895	774	55.917	11.198	19.868	86.983	362.297	114.360	39.75
1928 Décembre ... 6	157.831	714	63.870	10.904	19.600	94.374	371.456	123.627	38.0
1929 Janvier 10	154.284	195	57.737	14.686	15.969	88.392	369.518	115.304	38.9
Février 7	149.626	291	55.387	8.714	15.528	79.629	357.519	113.858	46.0
Mars 7	151.473	355	44.797	10.379	16.115	71.292	355.088	109.765	51.6
Avril 4	154.046	422	59.957	13.221	16.358	89.536	363.319	122.374	41.7
Mai 9	160.213	667	39.782	11.607	15.706	67.095	362.794	107.440	54.0
Juin 6	162.968	883	43.107	6.215	21.000	70.322	361.577	114.806	54.2
Juillet 4	154.525	1.181	37.282	52.321	22.958	112.560	369.101	141.155	33.—
Août 8	140.181	1.251	74.267	6.835	24.329	105.430	376.203	112.528	22.4
Septembre ... 5	136.256	1.292	75.807	4.310	27.073	107.190	366.230	120.234	26.—
Octobre 10	130.737	1.261	72.707	8.836	20.750	102.293	363.841	112.790	24.9
Novembre ... 6	131.262	1.004	67.172	6.754	19.816	93.742	358.404	109.897	30.8
Décembre ... 5	133.726	544	60.429	9.623	18.731	88.783	361.086	104.124	31.8
1930 Janvier 9	149.061	154	69.886	15.082	15.285	100.253	362.922	128.489	36.—
Février 6	150.784	428	49.895	5.603	13.915	69.413	348.690	113.773	54.9

Taux d'escompte { actuel : 4 ½ %, depuis le 6 février 1930.
précédent : 5 %, depuis le 12 décembre 1929.

* Currency notes (incorporées à la circulation de la « Bank of England », depuis le 21 novembre 1928.)

Reichsbank (Allemagne)

Situations hebdomadaires (en milliers de Rm.).

DATES	Encaisse or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divisionnaires	Portefeuille-effets	Avances sur nantissements	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagements à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1928 Moyenne annuelle	2.189.394	216.031	83.464	2.224.573	60.407	4.395	4.234.661	557.539	50.22
1929 Moyenne annuelle	2.258.007	248.302	120.363	2.221.523	110.107	54.248	4.403.358	543.250	50.78
1928 Décembre 7	2.652.142	178.970	85.932	2.044.029	57.325	57.340	4.554.910	479.277	56.24
1929 Janvier 7	2.729.345	157.377	93.618	2.101.093	54.211	90	4.484.184	619.300	56.56
Février 7	2.729.111	140.295	119.634	1.707.182	44.405	—	4.236.122	501.314	60.57
Mars 7	2.682.829	127.938	113.260	1.749.409	153.795	21.100	4.337.660	502.947	58.07
Avril 6	2.579.525	33.695	113.985	2.148.390	96.548	143.800	4.446.672	668.538	51.09
Mai 7	1.765.619	53.580	127.896	2.783.468	208.725	201.950	4.442.428	584.768	36.19
Juin 7	1.764.424	308.548	120.009	2.758.704	113.410	97.810	4.372.539	632.125	41.42
Juillet 6	1.994.459	368.928	116.891	2.688.138	79.852	110.430	4.610.013	603.845	45.33
Août 7	2.148.318	330.723	126.000	2.413.564	43.808	16.050	4.472.149	490.404	49.95
Septembre ... 7	2.183.343	320.296	114.438	2.472.576	52.190	45.660	4.602.590	471.609	49.34
Octobre 7	2.211.960	349.566	95.909	2.408.871	76.681	101.990	4.686.802	444.678	49.92
Novembre ... 7	2.229.010	366.665	100.000	2.319.469	50.653	31.690	4.550.369	497.446	51.42
Décembre ... 7	2.244.653	398.784	94.138	2.263.037	57.082	26.840	4.684.044	438.732	51.60
1930 Janvier 7	2.283.832	403.824	107.016	2.369.881	51.224	23.850	4.604.679	584.513	51.79
Février 7	2.325.941	393.837	138.328	1.959.917	54.753	50	4.380.954	451.011	56.29

Taux d'escompte { actuel : 6 % depuis le 5 février 1930.
précédent : 6 ½ %, depuis le 13 janvier 1930.

